LA DOCUMENTATION

CATHOLIQUE

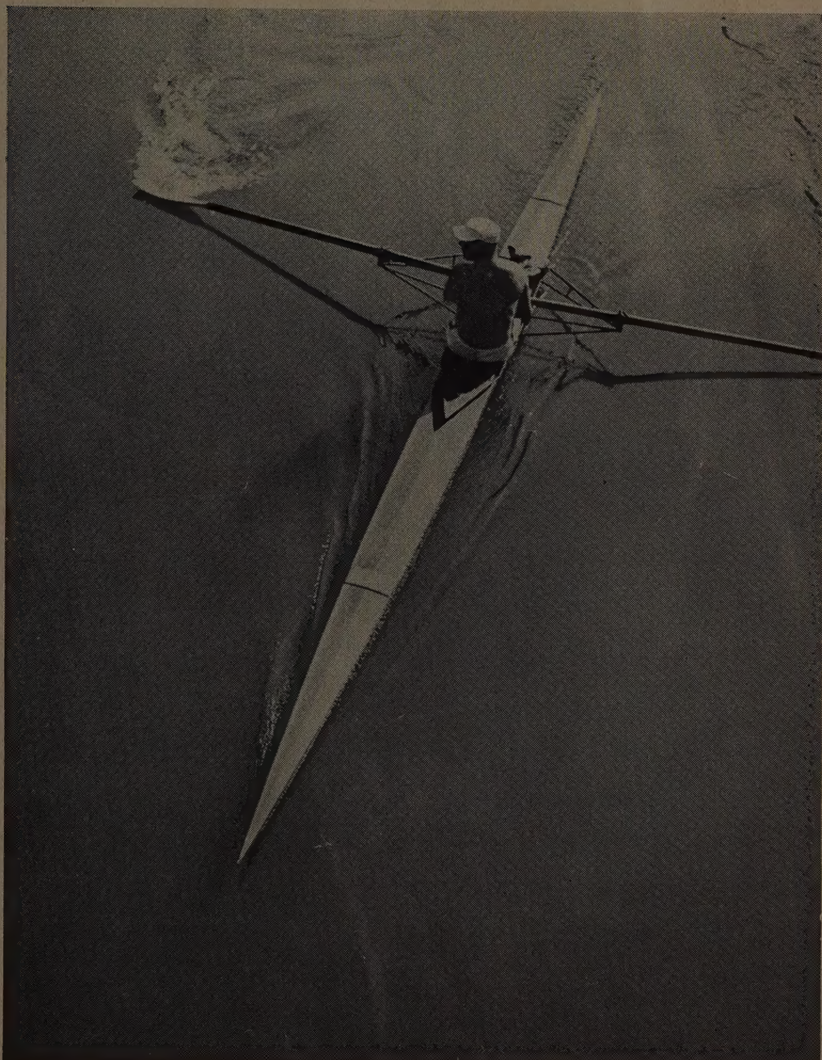
41e ANNEE — T. LVI — 1er NOVEMBRE 1959 — NUMERO 1 315

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▼ MAISON DE LA BONNE PRESSE

ons sociales

—

s loisirs



BIBLIOGRAPHIE

— *La Sainte du Rouergue, Emilie de Rodat,* fondatrice de la Sainte-Famille, par GAÉTAN BERNOVILLE. — Un vol. in-16 jésus, de 382 pages. Prix : 1 200 francs. Editions Bernard Grasset, Paris.

Ce que l'auteur a voulu retracer surtout, c'est l'itinéraire spirituel de cette sainte que l'Eglise plaçait en 1950 sur ses autels. C'est une sainte moderne. Dieu la mène à travers les soubresauts de la Révolution et les fiévreuses années de l'Empire, jusqu'au jour où, comme elle nous le dit : « Je promis alors à Dieu, dans mon cœur, de faire tout ce qui dépendrait de moi pour fonder, à Villefranche, un établissement destiné à l'enseignement des filles pauvres. » Comment cette âme contemplative en vint-elle à concevoir et à réaliser ce que Dieu voulait d'elle : une congrégation religieuse ? Cela paraît très simple à dire ; mais, sans ressources autres que sa confiance en Dieu, ce dessein qu'inspirait sa charité jeta Emilie dans une prodigieuse aventure. On sait le talent qu'apporte l'auteur à ces biographies d'âmes prédestinées par la grâce à devenir les instruments de Dieu. Il s'agit bien de créatures humaines, avec toutes les impuissances que notre condition d'hommes suppose ; mais l'action mystérieuse de la grâce se rit des obstacles où bute notre faiblesse. Les saints ont toujours eu le sentiment très vif de leur impuissance d'homme, leur humilité n'était pas feinte. Certes, ils peuvent avoir des dons naturels les plus brillants, comme Emilie de Rodat, mais leur cheminement héroïque prend son assurance et sa force en Dieu seul. Si l'institut de la Sainte-Famille a pu voir le jour et fonder 113 maisons en France et hors de France, c'est qu'il y a eu l'immolation d'une victime qui, au prix d'épreuves inouïes dans la recherche de la perfection, lui a valu la fécondité d'une œuvre voulue par Dieu.

— *La chanson d'aujourd'hui,* par le R. P. L. BARJON. Sélection et discographie par JACQUES MIGNON. — Un vol. illustré de 180 pages. Prix : 710 francs (t. l. c.). Collection « Le Poids du Jour ». Editions du Centurion, Paris.

On apprend bien des choses en lisant ces pages qui nous révèlent combien la chanson fait partie de la vie, surtout depuis la guerre. Tout un secteur de la production du disque lui est consacré, et on en trouve un répertoire détaillé à la fin de ce volume, chose très appréciable. Mais encore faut-il apporter, dans le choix que l'on peut faire, une saine critique et un goût sûr. Le P. Barjon, tout en nous distrayant, nous fait un inventaire de la chanson d'aujourd'hui avec cette double qualité. Des citations, à l'occasion, viennent à l'appui de son jugement. Il fait défiler les interprètes — et ils sont variés ! — dégage les grands thèmes et nous livre les résultats d'une enquête sur les chansonniers préférés et les chansons les plus demandées. Un livre pour la jeunesse qui aime le chant... et aussi pour les autres.

— *Pédagogie de résurrection.* De la formation religieuse et de l'éducation chrétienne des « inadaptés » (introduction à une orthopédagogie catéchétique), par HENRI BISSONNIER. — Un vol. de 292 pages. Prix : 1 080 francs (t. l. c.). Editions Fleurus, Paris.

L'inadapté est le sujet qui, « de façon plus ou moins permanente, se trouve victime d'anomalies d'ordre physique, psychique ou social telles que les conditions normales de vie et d'éducation ne peuvent d'emblée lui convenir ». Il faut donc pour son éducation, son développement, même sur le plan religieux, une ambiance, des modalités et des moyens pédagogiques à part. L'auteur entend nous donner une pédagogie chrétienne autant qu'humaine qui réponde aux besoins de ces inadaptés dans une perspective de « résurrection ». Evidemment, ces pages veulent aider d'abord ceux qui doivent prendre en charge ces infirmes, irréguliers, anormaux ; mais elles seront lues par tous ceux qu'intéressent les problèmes de psychologie et d'éducation, car malheureusement le nombre de ces « handicapés » de la vie ne fait que croître de nos jours, et c'est un problème dont l'opinion publique doit être saisie. En premier lieu s'impose de connaître les *données* d'une telle question, avec le rappel de quelques principes pédagogiques selon lesquels il convient d'envisager les inadaptés dans le monde et l'Eglise d'aujourd'hui. Ce qu'on cherchera ensuite, ce sont des indications pratiques pour la formation religieuse et l'éducation chrétienne des inadaptés. Malades, infirmes, déficients physiques, psychiques ou sociaux — parfois toute la gamme ! — doivent être l'objet d'une action éducative, thérapeutique, pastorale ou sociale toute spéciale, capable d'apporter un remède efficace à tout ce qui les diminue par rapport aux autres. C'est faire œuvre de charité chrétienne et de solidarité humaine tout simplement.

— *Catholicisme et progrès social,* par le R. P. LUCIEN GUISSARD, A. A. — Un vol. de 128 pages de la Collection « Je sais — Je crois ». — *Les liturgies d'Orient,* par le R. P. IRÉNÉE-HENRI DAMAIS, O. P. Un vol. de 124 pages, de la même collection. Prix de chacun des vol. : 350 francs. Librairie Arthème Fayard, Paris.

Les lecteurs de *la Croix* de Paris savent avec quelle conscience le P. Guissard aborde les problèmes de sociologie que pose le monde moderne. Ceux qui en douteraient en auront une nouvelle preuve dans l'avant-propos de ces pages où l'auteur fixe ses limites et ses sources. Mais, qu'on y prenne garde, il ne s'agit pas d'éluder les problèmes et moins encore d'en simplifier les données pour les résoudre plus facilement. Ce qui doit frapper le lecteur, c'est l'ampleur du problème humain que pose tout fait social. Il est tout imprégné de morale, qu'on le veuille ou non, et c'est pourquoi l'Eglise s'y intéresse si profondément. C'est l'argument majeur de ces pages qui baignent dans l'actualité la plus proche de nous, celle que le journaliste traite au gré des événements, chaque jour, dans son quotidien. Question sociale, « question de conscience à l'échelle des peuples », comme le P. Guissard le rappelle à juste titre ; et, peut-être, en s'en souvenant, bien des catholiques pourraient apporter aux problèmes de la cité — comme à ceux du monde international — les éléments sans lesquels les esprits resteront divisés sur les questions qui angoissent le plus les individus et les peuples.

Le R. P. Dalmais, professeur à l'Institut supérieur de liturgie de Paris, veut non seulement nous faire connaître ces liturgies orientales dont les rites déroulent une splendeur plus que millénaire, mais surtout nous en faire comprendre l'esprit. Cette liturgie est, en effet, toute chargée de théologie : on connaît l'adage : *lex orandi, lex credendi ;* la liturgie n'est pas un vain rite en chrétienté, elle est une expression communautaire de la foi. L'auteur a voulu nous faire connaître le caractère de ces liturgies diverses dans lesquelles des peuples ont témoigné de leur foi au cours des siècles et où il serait facile de retrouver le lien de l'unité profonde de l'Eglise du Christ, telle qu'on la comprenait avant que les passions des hommes déchirent « la robe sans couture », comme le rappelait encore récemment Jean XXIII.

C'est donc un livre actuel, encore que chargé d'histoire, qui nous montre quelle merveilleuse unité Dieu a donnée à son Eglise dans la plus belle diversité.

— *Saint Thomas. Somme théologique : Le gouvernement divin.* T. I : Traduction française par le P. CH.-V. HÉRIS, O. P. — Un vol. (16,5 × 10 cm.) de 300 pages. Prix : 690 F. Editions du Cerf, Paris.

Le gouvernement divin est traité, dans la première partie de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, de la CIIIe question à la CXIXe. L'éloge n'est plus à faire de cette traduction qui avec le texte latin nous offre la pensée de l'Angélique dans un français clair et à la portée de tous les lecteurs. En appendice, des notes explicatives et des renseignements techniques fournissent au lecteur les renseignements complémentaires qui l'aideront à l'intelligence du texte. On sait avec quel souci de ne pas trahir la pensée du prince des théologiens a été entreprise cette traduction. Comment Dieu gouverne le monde en associant ses créatures à la réalisation de son plan providentiel, tel est le sujet du tome présent.

— *Royaume sans frontière,* par l'abbé JOSEPH TIGER. (Collection « La Vigne du Carmel ».) — Un vol. de 142 pages. Prix : 450 francs, plus taxe locale. Editions du Seuil, Paris.

« Paraboles évangéliques », dit un sous-titre au seuil de ces pages, dont l'auteur rapporte l'essentiel aux prédications du R. P. Monier, S. J. Ce royaume, on l'a deviné, c'est celui dont l'orgueil, l'égoïsme et le mensonge interdisent l'entrée. « Si vous ne devenez comme des petits enfants... » C'est tout un programme, une perspective qui n'a rien de commun avec la mentalité du monde. Mais que d'âmes y ont découvert la clé de toute une vie riche de vertus et d'intimité avec Dieu !

La Documentation Catholique

ᵉ année — T. LVI Numéro 1315. — 1er novembre 1959.

L'Evangile et la lumière du Christ portés à toutes les nations

Discours de S. S. Jean XXIII à des missionnaires (10 octobre 1959)

Le dimanche, fête de la Maternité divine de Très Sainte Vierge, Sa Sainteté, après avoir ébré la messe dans la basilique vaticane, remis à cinq cent dix nouveaux missionires leur crucifix et leur a adressé l'allocun suivante (1) *:*

Les circonstances particulières de Notre nistère Nous invitant à Nous tourner ce tin vers une portion très choisie de Nos , qui sont les missionnaires en partance ır les régions lointaines, nouveaux hérauts l'Evangile dans le monde entier, ne Nous t pas oublier la phalange choisie de tant tant d'autres qui, de Rome, d'Italie et de t l'univers, désirent obtenir de Nous, eux si, une parole et une bénédiction. Ces cirıstances particulières — disons-Nous — ont ce matin au magnifique spectacle des sionnaires qui partent divers groupes des tes et Télécommunications de Rome.

hers fils de Rome ! Nous pensons à vous erver à vous aussi spécialement une parole ıcouragement !

lais Nos lèvres s'entrouvrent avant tout r ces premiers messagers qui redisent nonce de la céleste nouvelle que Jésus orta pour la première fois au monde : ire à Dieu et paix sur terre aux hommes bonne volonté.

L'attachement du Saint-Père à la cause missionnaire

hers fils missionnaires !

a remise du crucifix est une cérémonie ple et suggestive. Elle est comme l'acte nier, définitif de la consécration à l'apost missionnaire, et c'est un motif de prode émotion qui remplit Notre cœur et lte la pieuse foule des fidèles.

ous avons célébré volontiers avec vous et r vous les saints mystères eucharistiques. premier lieu parce que, réunis autour de tel du Prêtre éternel, se renouvelle au eu de nous le Sacrifice rédempteur du aire où l'action missionnaire de l'Eglise e son inspiration, sa signification et son acité. De plus, Nous avons voulu cette émouvante cérémonie pour qu'apparût davantage à tous l'estime, l'amour, la prédilection que Nous nourrissons pour tant de fils généreux et ardents que votre groupe, prêt à partir, représente ici réellement. Les religieux et religieuses missionnaires du monde entier, loin de leurs familles et de leur patrie, privés souvent d'appui matériel et même de réconfort spirituel, en raison de la solitude où ils se trouvent et des difficultés qu'ils doivent surmonter, demeurent fervents et sereins, bien des années après leur départ, enthousiastes de servir l'Eglise et la cause même du bien et de la civilisation. Nous sommes intimement unis à tous les missionnaires et Nous leur adressons un vibrant salut, en les embrassant d'un regard et d'un cœur paternels.

Les Missions, en effet, après avoir été durant dix-sept ans l'objet de Notre ministère dans Notre diocèse d'origine, devinrent Notre champ de travail à Rome, au cours d'une période de reprise et de ferveur pour la réorganisation des œuvres missionnaires. Le cœur rempli d'une joie profonde, Nous Nous rappelons les années passées à la Propagation de la foi, durant lesquelles, entre autres expériences, Nous eûmes l'occasion de connaître personnellement tant de missionnaires, d'apprécier leur solide formation, leur ardent esprit d'apostolat, leurs sacrifices connus de Dieu seul.

Et dans les autres charges que Nos prédécesseurs voulurent bien Nous confier ensuite, en Bulgarie, en Turquie, en Grèce, en France, Nous pûmes suivre de près cette œuvre silencieuse et imposante : admirer les cénacles de leur formation et les rayonnements apostoliques qui s'ensuivaient.

Nous remercions le Seigneur de Nous avoir accordé cette grâce que Nous comptons parmi les plus insignes que sa bonté a prodiguées à Notre humble vie. Tous ces souvenirs se renforcent avec une nuance d'intense tendresse, en cette solennelle circonstance d'aujourd'hui où un nouveau groupe de missionnaires, signe de l'indéfectibilité du message évangélique, s'ajoute aux autres innombrables phalanges pour répandre dans le monde entier la religion du Christ.

Une joie et une émotion ineffables se mêlent

(1) Traduction (d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 12-13 octobre 1959) et sous-titres de *la D. C.*

en Notre cœur ; et Nous sommes heureux de vous adresser à vous et à tous les missionnaires, Nos félicitations pour avoir correspondu à votre particulière vocation, et Nos encouragements à poursuivre un si bon travail.

Euntes ergo docete omnes gentes baptizantes eos... Docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis (*Matth.*, XXVIII, 19-20). Vous portez l'étendard de la paix sur les lignes avancées d'une action qui ne connaît pas de repos. L'Eglise attend de vous que blanchissent de nouvelles moissons, qu'elles mûrissent grâce à votre ministère sacerdotal et sacramentel, à l'enseignement de l'Evangile, à l'effort pour garder dans son intégrité le dépôt sacré de la Révélation communiqué avec une fraîcheur toujours nouvelle.

Courage dans les persécutions et les épreuves

Chers fils !

Les peuples vous attendent. Avec la douceur du message du Christ vous leur apporterez le secret de la paix véritable et du progrès dans la tranquillité. Par leur travail patient et tenace les missionnaires de tous les temps ont contribué à élever les peuples en faisant rayonner sur eux la lumière de la Croix du Christ. Il est vrai que dans quelques pays cette œuvre a été oubliée ou dépréciée, lorsque, encore, elle n'a pas été en butte à diverses formes ouvertes ou voilées d'hostilité. Mais Nous nourrissons en Notre cœur l'espérance si heureusement exprimée par Notre Prédécesseur saint Léon le Grand : « Les persécutions n'amoindrissent pas l'Eglise, mais l'agrandissent ; et le champ du Seigneur se couvre de moissons de plus en plus abondantes, quand les grains tombés l'un après l'autre renaissent en se multipliant. » (*Serm. LXXXII*, 6 ; M L LIV, 426.) Prenez donc courage ! La sainte Eglise a reçu de son Fondateur le mandat universel d'aller vers toutes les nations pour les réunir en une seule famille, et aucune force humaine, aucune difficulté, aucun obstacle ne peuvent en affaiblir l'élan missionnaire qui ne prendra fin que lorsque Jésus « aura remis à Dieu le Père son royaume, quand il aura aboli toute principauté et toute puissance et toute force... pour que Dieu soit tout en toute chose ». (*I Cor.*, XV, 24, 28.)

Chers fils !

L'image du Christ, que Nous avons remise à chacun de vous comme sceau et viatique de votre mission, vous rappellera la voie à parcourir pour assurer sa pleine fécondité à votre travail. Le Christ crucifié sur le bois, anéanti par un douloureux supplice, tend les mains comme pour embrasser tous les hommes. Il est le modèle à suivre : « A lui n'arrive que celui qui chemine par le sentier de la patience et de l'humilité. Sur ce chemin ne manquent ni la douleur oppressante, ni l'ombre de la tristesse, ni la tempête de la peur. Vous serez en butte aux embûches des méchants, aux persécutions des infidèles, aux menaces des puissants, aux offenses des orgueilleux : toutes choses que le Seigneur des vertus et le Roi de gloire — *Dominus virtutum et Rex gloriae* — a endurées en prenant sur lui notre faiblesse... précisément pour que, au milieu d[...] périls de la vie présente, nous ne cherchio[...] pas à y échapper par la fuite, mais plut[...] à les surmonter par la patience. » (*Ser[...] LXVII*, 6 ; M L LIV, 371-2.)

Ne placez pas votre confiance dans d'autr[...] habiletés ou moyens d'inspiration humain[...]

Chers fils : associez toujours dans vot[...] pensée le double titre que le Seigneur Jés[...] voulut conférer à Notre personnelle faibles[...] dans les mystères de sa miséricorde et, à [...] double titre, unissez le double et plus gra[...] devoir de Père et de Pasteur de l'Eglise u[...]verselle, d'humble Serviteur des serviteurs [...] Dieu.

Nous serons toujours avec vous ; le peu[...] chrétien sera toujours avec vous dans [...] souffrances, dans les luttes, dans les consol[...]tions qui vous attendent. Nous prions, et No[...] prierons toujours le Seigneur pour vous, po[...] les âmes qui vous sont confiées, pour v[...] chers parents que vous laissez dans vot[...] patrie, afin qu'il accorde à tous le tout-pu[...]sant secours de sa grâce.

Prière pour les missionnaires

Et voici qu'à présent Nous adressons av[...] émotion une prière à Jésus, Prêtre éternel [...] Victime immolée pour le salut du monde. [...]

Regardez, ô Seigneur, vos fils, prêtr[...] Sœurs et laïcs qui quittent tout pour rend[...] témoignage à votre parole et à votre cœu[...]

Soyez pour chacun d'eux « un protecte[...] puissant, un inébranlable appui, un ab[...] contre le vent d'Orient, un ombrage contre [...] feux du midi, un garde contre l'achoppeme[...] un secours contre la chute ». (*Eccli.*, XXX[...] 16.)

Soutenez-les dans les moments difficil[...] dirigez leurs forces, consolez leurs cœurs, co[...]ronnez de conquêtes spirituelles leur trava[...] Qu'ils ne recherchent pas des succès humai[...] ou des biens caducs, mais seulement vot[...] triomphe et le bien des âmes.

Que l'image de la croix les accompag[...] durant toute leur vie ; qu'elle leur parle d'h[...]roïsme, d'abnégation, d'amour, de pai[...] qu'elle soit leur réconfort et leur guide, le[...] lumière et leur force, afin que, par leur int[...]médiaire, votre nom béni soit répandu to[...]jours plus dans le monde et que, entourés d'[...] nombre toujours plus grand de fils, ils puisse[...] chanter en votre honneur l'hymne de la rec[...]naissance, de la gloire et de la rédemptio[...]

Allocution du Saint-Père à d[...] postiers romains (10 octobre)

Avant de donner sa Bénédiction aux missio[...] naires, S. S. Jean XXIII a poursuivi l'allocut[...] que l'on vient de lire en adressant quelques m[...] à un groupe de postiers de Rome (appartenan[...] l'Association catholique des travailleurs itali[...] A. C. L. I.) qui étaient également présents d[...] la basilique Saint-Pierre (1) :

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le te[...] italien de *l'Osservatore Romano* des 12-13 octobre 1[...]

Et maintenant, avant de vous donner Notre nédiction à vous tous, chers Missionnaires, et ous ceux qui, ce matin, se sont unis dans une ère unanime autour de cet autel, Nous adres-is un mot spécial d'encouragement au groupe portant des Postes et Télécommunications de me inscrit parmi les Associations chrétiennes ; travailleurs italiens.

Nous vous revoyons avec une joie paternelle, rs fils et filles, et de tout cœur Nous vous féli-ons d'avoir répondu avec une ferveur exemplaire l'invitation de vos assistants et dirigeants, en ourant si nombreux pour écouter Notre parole. rmi les multitudes présentes aux audiences, Nous ons souvent les groupes de vos associations et, que fois, Nous revient l'émouvant souvenir de grande rencontre que Nous eûmes avec vous 1er mai dernier. Nous avons dit alors, et Nous répétons bien volontiers : votre association qui ant mérité de l'Eglise et de la patrie Nous est s chère ; Nous en avons suivi avec un intérêt issant les développements et Nous Nous réjouis-s de ses progrès.

Vous accomplissez une tâche délicate, impor-te et précieuse. De même que le sang est dis-oué par le cœur jusque dans les plus petites ties de l'organisme humain, de même votre vail, exécuté suivant les sages directives des organismes centraux responsables, se ramifie en un réseau serré de services, grâce auxquels vous servez vraiment et facilitez les relations humaines, en atteignant avec empressement, rapidité et cour-toisie les points périphériques les plus éloignés.

Ne vous semble-t-il pas que votre tâche, elle aussi, envisagée dans son ensemble, fait penser à la mission des anges, désignés par Dieu comme messagers invisibles et très efficaces de ses volontés, à la mission de Gabriel, qui annonça l'Incarnation à la Très Sainte Vierge ; à celle de nos anges gardiens qui, silencieusement, ar-rivent jusqu'à nous, à chaque instant, pour con-soler, conseiller, apaiser, corriger, exhorter ; à celle de nos missionnaires ?

Que la pensée suivante vous réconforte dans le travail, spécialement quand la fatigue ou la méfiance voudront vous dominer : rappelez-vous toujours que tout ce qui est fait par amour pour Dieu, pour le service du prochain, recevra une grande récompense dans le ciel.

En formulant ce vœu et en priant le Seigneur de vous prodiguer toujours ses consolations, Nous vous donnons à vous tous, aux assistants et aux dirigeants de vos groupes, ainsi qu'à tous les chers fils présents dans cette basilique, la paternelle et réconfortante Bénédiction apostolique.

Le sens des synodes diocésains

llocution du Saint-Père à des pèlerins du diocèse de Trieste (27 septembre 1959) (1)

Nous vous remercions, chers fils du diocèse de este, pour la fervente marque de dévotion que s avez bien voulu Nous témoigner par votre sence et par les paroles distinguées de r l'évêque, qui Nous est si cher.

Vous Nous procurez aujourd'hui la joie ccueillir pour la première fois une assemblée odale. Bien que non complète, cette réunion stitue pour Nous une représentation qualifiée membres du Synode tenu tout récemment et écho encore vivant de ces journées de prière et tude. Combien il est édifiant de savoir qu'après s siècles et demi environ s'est réuni à nouveau Synode dans votre antique et illustre diocèse ! Synode ! Autant dire l'âme de l'Eglise de este, avec l'évêque qui préside, avec les dignités itulaires, avec la famille entière du clergé, tous rveilleusement unis pour élaborer et prendre les positions les plus opportunes en vue d'une rche toujours plus réglée et plus satisfaisante diocèse, avec l'aide de la prière commune des les.

Vous êtes venus à Rome pour Nous exprimer re amour ; c'est là un geste hautement signifi-if, dont Nous Nous plaisons à vous signaler la eur et l'importance.

Fidélité a la Chaire de Pierre

. Votre présence est tout d'abord un acte de lité à la Chaire de Pierre ; elle atteste élo-mment votre communion avec ce Siège aposto-lique, d'où provient la garantie d'inébranlable sta-bilité pour tous les diocèses. « En effet — ainsi que l'affirme saint Léon le Grand, Notre prédécesseur, — la solidité de cette foi, qui fut louée en la personne du Prince des apôtres, est perpétuelle ; et de même que persiste ce que dans le Christ Pierre a cru, de même persiste en Pierre ce que le Christ a établi. » (*Serm.*, III, M. L., 54, 145-6.) C'est auprès de cette pierre très solide sur laquelle est fondée l'Eglise que vous êtes venus puiser lumière, réconfort et sécurité, afin de maintenir les engagements pris récemment et de demeurer « forts dans la foi » (*I Pierre*, V, 9). Avec cet esprit de résolution qui vous anime aujourd'hui et qui trans-paraît dans vos yeux, vous aurez toujours le secret de la confiance, de la force et de la paix.

Unité dans la même foi

2. Il est ensuite très consolant pour Notre cœur de voir dans votre venue ici une affirmation de cette *union intime* qui existe entre ceux qui croient en Jésus-Christ et en son Eglise. Vous vous êtes empressés de venir à Rome après la célébration du Synode diocésain et ainsi vous vous trouvez en contact, bien que passagèrement, avec le clergé et avec les fidèles du diocèse du Pape. De leur côté, ceux-ci, pleins de ferveur et de courage, se pré-parent au même événement, qui revêtira une égale importance juridique et historique. Qu'elle est belle cette rencontre d'âmes et d'entreprises, dans la douce harmonie de coïncidences spirituelles que l'on comprend si bien à la lumière du grand mys-tère de la communion des saints ! Un seul lien, un seul amour, une seule volonté unissent peuples et prêtres d'origine et de caractère différents et les

---

) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte lien publié par l'*Osservatore Romano* des 28-29 sep-bre 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

incitent à se consacrer au même travail apostolique et à prendre les mêmes décisions, dans une agréable communauté de vie.

Conservez toujours cette unité profonde ! Avec l'apôtre Paul, Nous vous exhortons à être constamment « soucieux de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il n'y a qu'un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés par votre vocation à une même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême, un seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui agit par tous, qui est en tous » (*Eph.*, IV, 5-6).

Le Synode, affirmation de vitalité

3. Nous aimons enfin trouver dans le Synode récent que vous avez tenu une autre signification spéciale, bien réconfortante au temps où nous vivons : c'est la preuve que vous avez donnée d'une *ardeur* juvénile, entreprenante, généreuse. Vous avez ainsi répondu allégrement — non en paroles, mais par des faits concrets— à tous ceux qui ont coutume de proclamer que les valeurs spirituelles et morales sont en train de dépérir et qui, envahis par le pessimisme, se refusent à contribuer à l'amélioration du monde dans lequel ils vivent. Votre geste leur montre que l'élan bienfaisant et actif de l'Eglise ne connaît pas de ralentissement, ne craint pas de crises, ne recule pas devant les sacrifices. Un Synode, en effet, est une affirmation solennelle de l'immuable valeur de la *doctrine* révélée et de l'enseignement pontifical, une sorte de norme sûre de vérité et de certitude ; il confirme et revigore la *discipline* et, là où le besoin s'en fait sentir, il rétablit l'ordre, affaibli parfois par des habitudes inadmissibles. C'est ainsi qu'est réalisé un plan précis de consolidation morale, qui exige de chacun et de tous ensemble, clergé et fidèles, idées claires, volonté ferme, direction sûre.

Synode signifie encore ferveur d'activités nouvelles et fécondes dans tous les domaines de la vie catholique : du ministère paroissial au souci des vocations, de l'école à l'Action catholique, de la presse à l'action sociale, des œuvres de bienfaisance aux loisirs. Il signifie respect des vieilles traditions toujours vivantes et efficaces, en même temps que confiance sereine et préoccupation de l'avenir et sage adaptation aux conditions changées des temps. Tout cela est une magnifique affirmation de la vitalité du monde catholique et de son effort constant en vue de fournir des réponses et des solutions qui, seules, peuvent rétablir ordre et sécurité au sein de la société actuelle.



Nous vous renouvelons donc l'expression de notre satisfaction pour la grande preuve de bonne volonté et de ferveur offerte par votre diocèse en ces derniers jours et pour la rencontre d'aujourd'hui, toute pleine de vie et de cordialité. Nous vous donnons l'assurance que Notre prière quotidienne vous accompagne, afin que vous puissiez rester fidèles à vos résolutions et conserver ainsi le noble patrimoine de distinction et d'honneur, qui constitue la glorieuse prérogative de l'insigne cathédrale de Saint-Just.

Comme gage des faveurs divines, et témoignage de Notre bienveillance, Nous vous donnons enfin à vous tous ici présents, en particulier à votre Evêque et aux autorités groupées autour de lui, ainsi qu'à vos chers parents retenus au loin, spécialement aux petits, aux malades, aux personnes qui souffrent, aux travailleurs de l'industrie et du port, Notre réconfortante Bénédiction apostolique.

Allocution de S. S. Jean XXI[II] au IIe Congrès international d[e] l'apostolat des aveugles

(1er octobre 1959) (1)

Chers Fils,

C'est avec une émotion toute particuliè[re] que Nous vous accueillons aujourd'hui, vo[us] que Dieu a visités par la douloureuse épreu[ve] de la cécité, et qui avez voulu, au sein mê[me] de cette épreuve, unir vos efforts pour [la] faire servir au salut de vos frères. Si to[ut] ce qui unit est digne de la plus grande con[si]dération, combien plus respectable encore [est] ce qui unit dans le royaume de la douleu[r]. Et que dire d'une pareille union si elle [est] fondée — comme celle qui vous rassemble [—] sur un généreux dessein d'apostolat !

Que de clartés dans une ame croyante et aimante !...

Dans le scintillement des lumières plus [ou] moins fallacieuses de notre temps, qui vienne[nt] troubler parfois jusqu'aux moments de recue[il]lement, pourtant si nécessaires à l'homme, [les] aveugles donnent à leurs frères une leçon bi[en] précieuse. A ceux d'entre eux qui sont priv[és] des lumières les plus essentielles — celle [de] la religion, celle même du bon usage de [la] raison — les aveugles, ceux surtout qui, comm[e] vous, ont le bonheur d'appartenir à l'Egli[se,] enseignent justement à apprécier à leur ju[ste] valeur les lumières de l'intelligence et de [la] vertu, celles surtout, toutes divines et surn[a]turelles, de la foi et de la charité. Que [de] clartés dans une âme croyante et aiman[te,] dans une âme illuminée — comme le sont [les] vôtres — par la « vraie lumière qui écla[ire] tout homme venant en ce monde », le Chris[t !]

Répandez cette flamme autour de vo[us,] chers fils. Le cri de l'aveugle de l'Evangil[e :] « *Domine, fac ut videam !* Seigneur, faites q[ue] je voie ! » (*Matth.*, XVIII, 41), monte aujo[ur]d'hui des multitudes d'aveugles spirituels, [qui] n'attendent peut-être que la main secoura[ble] d'un de leurs frères pour marcher à leur to[ur] dans la lumière de la vérité et de l'amo[ur.] Soyez ce frère miséricordieux ! Que vo[tre] exemple attire et entraîne tant d'hommes [qui] se croient clairvoyants, et dont l'esprit et [le] cœur sont, hélas ! loin de Dieu, dans une n[uit] spirituelle bien plus grave que les ténèb[res] matérielles !

Les intentions du mois du Rosaire

Vous êtes les premiers auxquels Nous adr[es]sons la parole en ce mois d'octobre qui vi[ent] de s'ouvrir et qui Nous a inspiré, com[me] vous l'aurez appris, l'encyclique *Grata rec[or]datio* sur la dévotion au saint Rosaire [(2).] Laissez-nous vous confier plus spécialem[ent] à vous, chers aveugles, la grande supplicati[on] qui va monter vers la Vierge en ces jours p[our] hâter l'heure où, selon l'annonce prophétiq[ue]

(1) Texte original français publié par *l'Osserva[tore]* *Romano* du 2 octobre 1959.

(2) *D. C.*, n° 1314 du 18 octobre 1959, col. 1[...] (*N. D. L. R.*)

oute chair verra le salut de Dieu » (*Luc*, 6). Obtenez par vos prières la lumière ır tous les hommes : pour les gouvernants, ponsables des destins des peuples : « *Ut eant !* » — qu'ils voient, eux aussi, eux tout, qu'ils voient et qu'ils prévoient les iséquences possibles d'un faux pas... ; pour gouvernés, afin qu'ils trouvent dans la eine lumière de Dieu les sentiers de la ıcorde et de la véritable paix.

Cette prière ne sera pas sans fruits pour ıs-mêmes. Revivant en esprit pendant ce is, avec toutes les familles chrétiennes de ıivers, les mystères du saint Rosaire, vous ıs sentirez pénétrés par les exemples si ıcement attirants de la Sainte Famille de zareth, et la contemplation de ces divines lités sera pour vos âmes un rafraîchissement et comme un avant-goût de la lumière éste.

En gage des sentiments d'affection toute ernelle dans lesquels Nous vous accueillons Nous vous accordons de grand cœur, à ıs, à vos chères familles, à vos pays, sans blier les dévoués organisateurs de votre ngrès, une large Bénédiction apostolique.

---

e centenaire du ollège pontifical nord-américain

ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

S. S. Jean XXIII s'est rendu, le dimanche octobre dernier, au collège pontifical nord-éricain de Rome qui fêtait le centième anni-rsaire de sa fondation. Il a répondu à l'adresse recteur, S. Exc. Mgr O'Connor, par un discours latin qu'il a ensuite résumé en anglais. Voici traduction du texte anglais (1) :

Et maintenant, reprenant les pensées que Nous ons exprimées en latin, Nous voulons vous dire ıs votre langue le plaisir que Nous avons de voir partager avec vous la joie de cette ıreuse occasion.

En la fête de saint François de Sales, en 1860, elques semaines après l'ouverture de la pre-ère année scolaire du collège nord-américain qui trouvait alors *Via dell' Umilita*, le Pape Pie IX célébré la messe pour le premier groupe d'étu-ınts qui étaient venus à Rome. Cette visite ne pas aussi solennelle que celle du dernier pe, Pie XII, lorsque, il y a six ans, il inaugura nouveau collège ici, sur le Janicule.

A la suite de Pie IX, dont Nous aimons à rap-ler le souvenir, et avec la même bienveillance ınifestée par lui et tous ses prédécesseurs jus-'à Pie XII, Nous Nous réjouissons d'être ici, la solennité de ce jour.

Mais Notre visite à ce bel édifice n'est pas seu-nent une preuve de la part que Nous prenons x fêtes du centenaire de ce collège ; Nous vou-ıs que ce soit aussi une manifestation de la aude affection que Nous avons pour votre pays, spécialement pour sa hiérarchie, ses prêtres et fidèles catholiques.

Nous avons toujours admiré la vigoureuse foi de s enfants d'Amérique et particulièrement leur sintéressement au service de la charité. La situa-n florissante de l'Eglise dans votre grand pays, malgré sa jeunesse, est un splendide exemple de ce que la collaboration loyale d'évêques et de pasteurs fervents avec des fidèles dévoués peut accomplir avec la bienveillante Providence de Dieu. Au cours de ces cent années, le collège nord-américain a grandi et progressé au même rythme que l'Eglise de votre pays (2). Nous rendons grâce de tout cœur au Dieu tout-puissant pour les multiples bienfaits qu'il a répandus sur lui et pour les abondants fruits spirituels qui ont couronné le ministère sacerdotal de ses élèves.

En témoignage de Notre paternel intérêt pour ce collège, en témoignage aussi de Notre affection pour toute la nation américaine qui Nous est si chère et en gage de l'indéfectible assistance de Dieu, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, vénérables frères et chers fils assemblés ici en Notre présence, aux supérieurs et aux élèves du collège, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Pour compléter Notre satisfaction et ajouter à votre joie, Nous avons le plaisir de vous communiquer une nouvelle qui, Nous en sommes certain, réjouira beaucoup tous Nos enfants d'Amérique. Elle concerne cette fleur de la piété américaine qu'est la Mère Elisabeth Seton.

En signe de bienveillance à l'égard de la hiérarchie américaine actuellement en visite à Rome pour le centenaire du collège et en conséquence de Notre spécial intérêt ainsi que de la bonne volonté du cardinal préfet et des membres de la Commission compétente : la cause de la Mère Elisabeth Seton a déjà dépassé la phase antépréparatoire à la sacrée congrégation des Rites et par conséquent, il est permis d'espérer que dans un temps relativement court elle passera par les autres phases qu'il lui reste à parcourir et aboutira à une heureuse conclusion.

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après *l'Osservatore mano* des 12-13 octobre 1959.

(2) Voici ce qu'avait dit à ce sujet le Saint-Père d'une façon plus explicite dans son discours en latin :

« ... Vos diocèses n'ont pas cessé de progresser dans tous les domaines : la formation religieuse des fidèles, les écoles et universités catholiques, les œuvres de charité de tous ordres, l'action dite sociale, pour ne mentionner que les choses les plus essentielles.

Nous ne devons cependant pas passer sous silence ce remarquable attrait pour la prière qui a refleuri d'une façon extraordinaire dans votre pays, surtout dans les Ordres religieux qui, partout, connaissent une vitalité exemplaire. Cela témoigne de ce que chez vous de nombreux catholiques ont un excellent jugement et un vif amour de Dieu, ce qui est pour Nous une grande cause de joie et d'espérance.

Votre charité ne se limite pas aux frontières de votre patrie. Vous donnez en effet avec joie pour secourir de nombreux nécessiteux par des œuvres multiples et des dons généreux... Au premier plan de tous ces mérites, il y a la sollicitude que vous avez pour la formation des séminaristes, et les deux établissements qui se trouvent à Rome en portent un éminent témoignage... »

— *Les Malades au service du sacerdoce*, par E. SOLIRÈNE. Avec une lettre à l'auteur de S. Em. le cardinal GERLIER et une présentation de S. Exc. Mgr THÉAS. — Un vol. 18 × 13,5 cm, de 54 pages. Prix : 150 francs. Editeur Lethielleux, Paris.

Ce livret est réédité à la demande de très nombreux malades qui se souviennent du réconfort qu'il leur a procuré. Sa lecture rendra courage aux malades ; elle les incitera à l'imitation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui disait : « Je m'immole tous les jours pour le sacerdoce. »

— *Ma confirmation*. Retraite préparatoire, par le R. P. MICHEL GASNIER, O. P. Collection « Le Prédicateur des Enfants ». — Un vol. 18,5 × 12 cm, de 164 pages. Prix : 550 francs. Editions Salvator, Mulhouse.

A notre époque où l'Action catholique revêt une primordiale importance il convient de remettre en honneur la confirmation, trop souvent réduite à une annexe de la communion solennelle. Parfaitement adaptée à un jeune auditoire, agrémentée d'anecdotes, cette retraite facilitera aux prêtres du ministère la préparation des enfants à la réception du sacrement, aux dons de l'Esprit-Saint.

S. S. Jean XXIII prononce l'éloge de Nicolas Sténon

(14 octobre 1959)

Le Saint-Père a prononcé l'allocution suivante devant le Comité international Nicolas Sténon (ou Niels Steensen), venu lui exprimer, en toute soumission, le vœu que soit introduite la cause de béatification de cet éminent savant danois, devenu par la suite évêque (1) *:*

CHERS FILS,

Votre présence ici, au lendemain des solennités qui viennent de se dérouler à Florence en l'honneur de Niels Steensen, Nous fait éprouver une joie toute particulière. Elle évoque en effet à Nos yeux la figure de cet homme éminent, dont la science et le zèle illuminèrent également le Danemark, qui lui donna naissance, l'Italie, sa patrie d'adoption, qui l'engendra à la foi catholique, et l'Allemagne, où il exerça la plus grande partie de son ministère épiscopal : trois nations chères à Notre cœur, et qu'il Nous plaît de voir représentées ici au moment où l'achèvement du procès diocésain permet d'envisager sous d'heureux auspices la poursuite de la cause de béatification de ce grand serviteur de Dieu.

Vous connaissez comme Nous la profonde admiration que nourrissait pour Niels Steensen Notre grand Prédécesseur le Pape Pie XII, de vénérée mémoire, et l'hommage qu'il tint à lui rendre en deux circonstances mémorables : dans son radiomessage au premier Congrès des catholiques du Danemark, le jour de la Pentecôte (24 mai) 1953, puis, plus explicitement encore, le 22 octobre suivant, en accueillant à Castel Gandolfo les Danois venus en Italie lors de la reconnaissance et du transfert des restes de leur illustre compatriote.

UN SAVANT ET UN GRAND SERVITEUR DE L'EGLISE

Ces sentiments, Nous les partageons entièrement. Nous admirons d'abord en Niels Steensen — Nicolas Sténon, comme on l'appelle en français — l'éminent savant qui, avec une rigueur scientifique remarquable pour son époque, scrutait les œuvres de Dieu pour en mieux connaître la structure intime. On s'accorde à reconnaître en lui, dans les domaines de l'anatomie, de la biologie, de la géologie, de la cristallographie, un pionnier dont les géniales intuitions ont valu à la science des acquisitions durables et même définitives.

Mais ce ne devait être, dans les desseins d
la Providence, qu'une étape de son itinérair
terrestre, un acheminement qui permettrai
de plus sublimes ascensions. Si la lumière d
la raison avait illuminé la première parti
de sa vie et lui avait fait produire des fruits s
précieux, l'éclatante lumière de la foi catho
lique resplendit dans la seconde et fut, pou
la consolation et l'édification de l'Eglis
entière, l'origine d'une moisson plus riche
plus précieuse encore.

Dès l'instant où il eut trouvé dans l'Eglis
catholique la plénitude de la foi chrétienn
Sténon ne songea plus qu'à se donner enti
rement aux œuvres de piété et de charit
Renonçant à sa chaire d'anatomie de l'Un
versité de Copenhague, il se prépara au sace
doce. Et ses vertus brillèrent dès lors d'un t
éclat que Notre Prédécesseur le Bienheureu
Innocent XI, devant nommer un vicaire apo
tolique dans les régions septentrionales d
l'Europe, jeta presque aussitôt les yeux su
lui : il était prêtre depuis deux ans à pein
lorsqu'il reçut à Rome la consécration épisc
pale en 1677. Celui qui la lui conféra était u
des personnages les plus éminents de la Curi
romaine, et Nous avons plaisir à évoquer a
passage cette autre grande figure qui Nou
est familière : celle du cardinal Gregorio Ba
barigo, ancien évêque de Bergame et de Padou
et modèle des prélats de ce temps, que de
liens d'estime et d'amitié unissaient à Nicola
Sténon.

SA SOLLICITUDE POUR LES FRÈRES SÉPARÉS

Ce que fut, pendant les neuf années qui l
restaient à passer sur terre, la vie pauvr
mortifiée, traversée d'innombrables sou
frances physiques et morales du nouv
évêque, vous le savez comme Nous. Nous vo
drions cependant mettre en relief un trait q
Nous semble à la fois très actuel et très cara
téristique de l'apostolat de Nicolas Sténon
son zèle pour ramener à l'Eglise les no
catholiques. Ayant parcouru lui-même le lab
rieux itinéraire qui le conduisit au cœur d
l'Eglise de Jésus-Christ, il était poursuivi d'u
véritable tourment intérieur à la pensée d
nombreuses âmes — celles notamment de s
compatriotes — qui étaient privées de
pleine lumière de la Révélation, et il brûla
d'un désir ardent de les entraîner sur sa rou
de vérité. Volontiers il eût répété avec sai
Paul : « *Tristitia mihi magna est et continu
dolor cordi meo : optabam enim ego ip
anathema esse a Christo pro fratribus mei*
J'éprouve une grande tristesse et une doule
incessante en mon cœur : car je souhaitera
d'être moi-même anathème, séparé du Chris
pour mes frères ! » (*Rom.*, IX, 2.)

Ce sentiment fut la source d'une activi
inlassable, marquée par les deux traits au
quels on reconnaît les vrais fils de l'Eglise
un attachement inviolable à tous les points d
la doctrine révélée, un grand respect et u

---

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 16 octobre 1959. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

Niels Steensen (appelé en français Nicolas Sténon) est né à Copenhague le 11 janvier 1638. Anatomiste (on lui doit la découverte du canal excréteur de la glande parotide, désormais appelé *canal de Sténon*) et géologue, il se convertit au catholicisme et fut baptisé à Florence en 1667. A Florence également, il reçut l'ordination sacerdotale en 1675. En 1677, il fut consacré évêque et nommé vicaire apostolique du Danemark et de l'Allemagne du Nord ; puis, en 1680, évêque coadjuteur de Munster. Il mourut à Schwerin, dans le diocèse d'Osnabrück, le 5 décembre 1686.

ectueuse charité à l'égard de ceux qui ne
tagent pas nos convictions. C'est par ces
thodes que la sainte Eglise, aujourd'hui
mme au temps de Nicolas Sténon, travaille
ramener au bercail de Jésus-Christ toutes
brebis. C'est là, vous le savez, un des prin-
aux soucis de Notre Pontificat et un effort
ns lequel Nous comptons sur le concours
tous Nos fils, et plus spécialement de ceux
i, comme Nicolas Sténon et comme vous,
ez au contact de nos frères séparés.
Puissiez-vous, dans l'exemple de cet homme
mirable, puiser une nouvelle ardeur au
vice de cette grande cause ! C'est le souhait
e Nous formons devant Dieu au terme de
te brève évocation, tandis que Nous vous
cordons à tous et d'abord à Notre Vénérable
ère Mgr Helmut Hermann Wittler, le dévoué
êque d'Osnabrück, à Nos autres Vénérables
ères ici présents, et aux différentes autorités
igieuses et civiles, une large Bénédiction
ostolique.

---

iscours de S. S. Jean XXIII ux enfants de chœur et aux Petits Chanteurs » de Rieti

(27 septembre 1959) (1)

Et maintenant, un mot tout spécialement pour
us, chers « petits clercs » et « Petits Chanteurs »
Rieti.

Votre présence ici, ce matin, est comme le com-
ément du grand pèlerinage de Trieste.

Votre association est en effet l'objet d'une pro-
nde attention des Synodes diocésains, car elle
pond aux premières exigences du culte et aux
us belles espérances pour la vie diocésaine.

A juste titre, l'Eglise se préoccupe avant tout du
rvice de la maison de Dieu et des vocations
l'état ecclésiastique. Rien n'est plus consolant
ur le cœur d'un évêque — Nous en avons fait
xpérience à Venise — que de voir une vivante
uronne de tout jeunes gens autour de l'autel et
découvrir en l'un ou l'autre d'entre eux quelque
gne de piété plus particulière, d'innocence, d'ama-
ité de caractère faisant présager l'invitation du
igneur : « Viens, suis-moi ! »

Vous nous comprenez, sans autre explication ;
vous savez que le Pape apprécie, aime et encou-
ge votre institution.

Portez à Rieti, votre belle et antique cité, unie
r tant de liens à la Rome de tous les siècles ;
rtez avant tout à votre vénéré évêque, aux prêtres
i ont soin de vous, à ceux qui vous entourent,
otre très cordial salut.

Nous sommes certain que vous continuerez votre
gne service, lequel est un grand apostolat, et que
us imprimerez aux cérémonies sacrées un cachet
véritable noblesse, de manière que le geste exté-
eur exprime toujours votre foi dans les mystères
xquels vous participez et votre amour pour
sus, qui vous compte parmi ses amis.

En vous fixant dans les yeux, il Nous semble
our ainsi dire goûter à l'avance la joie de vous
tendre prier et chanter à l'unisson, à voix haute,
bien modulée et bien harmonisée ; à la grande joie
des parents qui vous suivent avec une émouvante
attention, tandis que votre chant est une invitation
à tous de prier avec ferveur, dans le ravissement
de la grâce céleste.

Avec nos encouragements, Nous vous donnons
de grand cœur la Bénédiction.

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte
alien publié par *l'Osservatore Romano des* 28-29 sep-
mbre 1959.

Prière des séminaristes pour leurs parents

Les Acta Apostolicae Sedis (25 *septembre* 1959) *publie les prières suivantes des séminaristes pour leurs parents, composées par la sacrée congrégation des Séminaires et Universités* (1) :

Pater, Ave et *Gloria.*

I. *A Dieu le Père.*

℣. — Je fléchis le genou devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

℟. — De qui toute paternité, au ciel et sur terre, tire son nom (*Eph.*, III, 14-15).

Oraison. — Dieu qui nous avez donné le commandement d'honorer notre père et notre mère, faites que nos parents, qui vous servent humblement, soient délivrés de toutes adversités et qu'avec votre secours ils méritent de parvenir à la récompense éternelle. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

II. *Au Christ, Fils de Dieu.*

℣. — Que ton père et ta mère se réjouissent !

℟. — Que celle qui t'a enfanté soit dans l'allégresse ! (*Prov.*, XXIII, 25).

Oraison. — Seigneur Jésus-Christ qui avez grandi en âge, en sagesse et en grâce dans la soumission à Marie et à Joseph, faites que, avec l'aide de leurs mérites, nous restions fidèles à la divine vocation que vous avez voulue pour nous et que nous profitions bien de notre formation morale et intellectuelle, pour la joie et la satisfaction de nos parents. Vous qui vivez avec le Père et l'Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

III. *Au Saint-Esprit.*

℣. — Les parents de Jésus le menèrent à Jérusalem.

℟. — Pour le présenter au Seigneur (*Luc*, II, 22).

Oraison. — Esprit-Saint, emplissez le cœur de nos parents, et faites qu'à leur exemple de nombreux chrétiens donnent avec joie leurs fils au Seigneur pour la gloire de votre nom, le bien de l'Eglise et le salut des âmes. Vous qui vivez et régnez avec le Père et le Fils dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

INDULGENCES

Le 13 août 1959, la Sacrée Pénitencerie apostolique, en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par S. S. le Pape Jean XXIII, a bien voulu accorder aux séminaristes les indulgences suivantes : 1° *partielle de* 500 *jours*, lorsqu'ils réciteront ces prières pieusement et avec contrition pour leurs parents ; 2° *plénière*, pouvant être gagnée une fois par mois, aux conditions habituelles, lorsqu'ils la réciteront pieusement chaque jour pendant un mois. Nonobstant toutes choses contraires.

N. card. CANALI, *grand pénitencier.*
I. ROSSI, *secrétaire.*

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin.

L'utilisation des loisirs

Directives pontificales à la Semaine sociale d'Italie

Du 20 au 26 septembre s'est tenue à Padoue la XXXII[e] Semaine sociale des catholiques d'Italie dont le thème était : « Les loisirs, problème social actuel. » Voici la lettre qui a été adressée à cette occasion, au nom du Saint-Père, par S. Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, à S. Em. le cardinal Siri, président du Comité permanent des Semaines sociales d'Italie (1) :

La Semaine sociale des catholiques d'Italie, qui a pour thème : « Les loisirs, problème social actuel », traitera cette année un sujet qui s'est imposé désormais à l'attention des économistes et des gens d'études comme l'un des problèmes caractéristiques de notre temps.

Ce choix a été approuvé par le Souverain Pontife, qui est heureux d'adresser à Votre Eminence Révérendissime et aux autres représentants de la pensée catholique, réunis à cette occasion, ses sentiments de bienveillance et d'estime, avec la pleine confiance que la session prochaine de Padoue constituera un nouveau titre élogieux pour ce travail consciencieux de recherche, grâce auquel les Semaines sociales des catholiques d'Italie ont déjà rendu d'éminents services à la nation.

La part plus grande de loisirs laissée par l'automation

Sa Sainteté s'est complue à souligner aussi l'opportunité du thème choisi ; car si le problème des loisirs était déjà bien connu dans la société moderne, il est désormais lié à l'un des aspects les plus saillants des profondes innovations, qui s'opèrent en ce moment dans le domaine industriel : l'automation.

Il s'agit, en effet, de l'introduction — graduelle il est vrai, — à notre époque, d'un facteur nouveau qui aura des répercussions profondes sur le plan social, moral et religieux, et qui ne tardera pas à se manifester également dans la communauté italienne. Il faut donc prévoir et pourvoir, afin que la richesse de la pensée sociale chrétienne apporte dans ce domaine aussi sa précieuse contribution.

Naturellement, ces appréhensions et précautions ne signifient nullement de la part des catholiques une évaluation pessimiste et négative des progrès modernes de la technique, car « le progrès technique vient de Dieu, il peut et doit donc conduire à Dieu » (Pie XII, radiomessage de Noël 1953) (2). Bien plus, l'Eglise invite les croyants à reconnaître dans les merveilleuses conquêtes de la science et de la technique la réalisation du plan de Dieu, qui a confié à l'homme la découverte et l'utilisation des richesses de l'univers, suivant le commandement donné à nos premiers parents : « *Replete terram et subjicite eam* » (*Gen.*, I, 28).

Le développement progressif de l'automation crée maints problèmes, qui exigent dès maintenant réflexion et prudence ; entre autres, celui des loisirs.

---

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 20 septembre 1959. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

(2) *D. C.*, n° 1164 du 10 janvier 1954, col. 3.

L'importance de l'enjeu posé par les loisir

Comment les travailleurs utiliseront-ils leur nombreuses heures libres en dehors du travail quo tidien ? Sortiront-ils plus hommes ou moins homme de cette nouvelle expérience ?

Il est facile de comprendre l'importance de cet grave alternative. Si, en effet, l'extension des loisi à de plus vastes masses de population favorise e soi l'élévation humaine progressive du travail, est par ailleurs vrai qu'un usage inconsidéré d temps libre comporte de sérieux dangers et pou rait facilement le faire dégénérer en un moye d'évasion de ses responsabilités, entraînant l'ois veté et la dissipation.

Pour la juste solution du problème, il faut bie se dire que le temps libre, c'est-à-dire le temps d options libres en dehors des activités qui fo partie des tâches à accomplir, ne saurait signifi absence de responsabilité. Dans la vision chr tienne de la vie, *tout* le temps — non seulemen celui du *negotium*, mais encore celui de l'*otium* - est une valeur confiée par Dieu à la liberté d l'homme, qui doit l'utiliser pour la gloire divir elle-même et pour le plus grand perfectionneme de sa personne. Ainsi seulement, une plus amp disponibilité de temps sera féconde pour les tr vailleurs. On ne pourrait pas en dire autant d temps perdu.

A la lumière de cette vérité fondamentale, c comprendra qu'un bon emploi du temps libre su pose aussi un juste salaire et un repos convenabl car l'exercice d'une activité mise au service d travail comporte toujours une dépense d'énergi physiques et psychiques qui doivent être réc pérées. « Le loisir — observait Pie XI — dans s multiples formes est devenu désormais une néce sité pour les gens fatigués des affaires et d préoccupations de la vie », et il indiquait à c sujet les règles à suivre, en ajoutant que « le lois doit être celui de l'homme raisonnable, et par co séquent, être sain et moral et s'élever jusqu'a niveau d'un facteur positif suscitant de nobl sentiments » (Enc. *Vigilanti cura*) (3).

Mais ce ne sera pas là le seul aspect à considére ni même le plus important. C'est ce que déclara le Souverain Pontife Pie XII dans un discours a III[e] Congrès des A. C. L. I. (7 juin 1957) : « Cel qui a compris comme il faut le sens religieu moral, professionnel du travail, comprendra aus le sens du temps libre... Il dispose de temps libre - pas seulement pour un délassement naturel honnête — pour le perfectionnement de ses facult et pour un meilleur accomplissement de ses devoi religieux, familiaux et sociaux, — mais aussi po se rendre physiquement et spirituellement pl apte au travail (4). »

L'aspect culturel, familial et social

Quiconque médite attentivement ces august paroles du regretté Pontife saisira facilement l divers aspects du problème, en se maintenant to jours sur la ligne féconde du magistère de l'Eglis

Pour ne signaler que l'aspect le plus importa sur le plan de la vie personnelle, l'augmentati

---

(3) *D. C.*, n° 807 du 23. 8. 1936, col. 263.

(4) *D. C.*, n° 1255 du 7 juillet 1957, col. 844.

·temps libre sera une occasion propice pour évation culturelle du travailleur, car, ainsi que)servait justement le même Pape Pie XII, ourd'hui, dans maintes contrées, de larges ıches de population aspirent à participer à une :hentique culture, tandis que les moyens modernes nformation se développent toujours davantage accroissent sans cesse leur influence (cf. Lettre XXII[e] Congrès de *Pax Romana*, 18 août 1952) (5).

Jn autre aspect, dont il faut tenir compte dans nploi du temps libre, sera l'aspect familial, de nière à assurer dans la vie domestique une plus ınde présence des conjoints, spécialement de la nme, « si souvent retenue en dehors de la maison, ı seulement par son émancipation légale, mais intes fois aussi par les nécessités de la vie, par continuel et angoissant souci du pain quotidien e XII, discours sur la femme, 21 octobre 15) (6). Cela permettrait également une plus ense collaboration des époux eux-mêmes, colla-ration souhaitable dans tous les domaines, mais tout dans le domaine éducatif.

l ne faut pas oublier, en outre, l'aspect social problème, en raison de la participation toujours ıs grande du monde du travail à la vie publique. ur que cette participation soit vivante et cons-nte, elle ne saurait se réduire à une présence ssive dans les différentes organisations ; mais doit s'inspirer d'une connaissance plus appro-idie des exigences actuelles de la société et de ı développement ; connaissance qui, tout en per-ttant une présence active, préserve par ailleurs tre à la merci d'agitateurs habiles et sans scru-es et d'acquiescer benoîtement à des théories nsongères.

TILISATION DES LOISIRS SUR LE PLAN RELIGIEUX

Mais ces loisirs doivent être utilisés spécialement le plan de la vie religieuse, car celle-ci entre, ı pas comme une simple composante, mais nme un élément fondamental dans le dévelop-nent méthodique et complet de la personne naine. Malheureusement, c'est de l'affaiblisse-nt même du sentiment religieux que découlent, nme d'une source principale, cet esprit de jouis-ıce et ce contraste frappant entre le progrès hnique et la pauvreté spirituelle de notre époque, pourrait faire des loisirs un grave danger ral. Et sur ce point important, les catholiques ıvent et doivent apporter une contribution déci-e et irremplaçable.

Si, ensuite, on réfléchit aux manifestations les s caractéristiques du désarroi spirituel actuel, ne sera pas difficile de découvrir vers quelle ection devra principalement s'orienter cette ivité.

Tout d'abord, la plus grande disponibilité de ıps libre devra être utilisée au profit d'une truction religieuse plus complète et plus adaptée besoins du jour. Il serait en effet dangereux développer constamment toutes les autres con-ssances, alors que le patrimoine religieux neure inchangé comme au temps de la première ance (cf. discours de Pie XII aux étudiants des les secondaires d'Etat de Rome, 24 mars 57) (7).

Il faut ensuite prendre l'engagement de garantir temps qui doit être consacré aux pratiques du culte et, en particulier, redonner leur véritable aspect aux jours fériés, de manière que ceux-ci ne se réduisent pas, comme il arrive, hélas ! bien souvent aujourd'hui, à des journées de dissipation ; de manière aussi qu'ils n'aient pas simplement ou surtout le caractère de journées de repos, mais qu'ils soient aussi considérés et vécus comme « le jour du Seigneur », où les fidèles cessent d'être les hommes de la machine, du travail, de l'agitation terrestre, pour s'élever jusqu'aux choses éternelles, dans la prière, dans la participation aux divins mystères et dans la méditation de la parole de Dieu. A cet égard, il ne sera pas inutile de rappeler les graves avertissements du Souverain Pontife Pie XII : « Le bien-être extérieur, celui du travailleur précisément, ne peut être attendu d'une technique de la production, qui exige régulièrement du travailleur et de sa famille le sacrifice du dimanche ; encore moins peut-il provenir d'un état de choses, où le dimanche n'est pas, comme Dieu le veut, un jour de repos et de restauration, dans un climat de piété élevée. La technique, l'économie et la société manifestent leur degré de santé morale par la manière dont elles favorisent ou contrarient la sanctification du dimanche (8). »

POUR QUE NOTRE CIVILISATION NE SOIT PAS VICTIME DE SON PROGRÈS TECHNIQUE

Cette formation religieuse et morale se révèle, aujourd'hui plus que jamais, urgente et indispensable, car elle doit faire comprendre aux croyants la grande tâche pratique de l'heure actuelle : imprégner d'esprit chrétien notre civilisation, pour la sauvegarde de ses valeurs humaines et de ses conquêtes elles-mêmes, qui risqueraient de périr dans une catastrophe sans un souffle puissant de vie spirituelle qui soutienne, ennoblisse et consacre le progrès humain. Une société, en effet, tendant uniquement à l'accroissement des biens terrestres, faisant fi des biens spirituels ou les subordonnant aux matériels, pourra bien éblouir par quelque succès, mais elle ne pourra donner vie qu'à une civilisation illusoire, vouée à la décadence et peut-être même au suicide, frappée à mort par les armes mêmes du progrès technique tant vanté. « Seuls, les esprits pervertis et aveuglés — dit saint Augustin — peuvent croire que l'humanité puisse avoir les plus beaux développements si les toits de ses édifices resplendissent et si l'on construit des théâtres grandioses, tandis qu'on lâche la bride à la corruption des âmes et qu'on détruit les bases de la vertu. » (*Epist. CXXXVII*, 14 ; MIGNE, *P. L., XXXIII*, 531). Pensée sur laquelle le Pontife régnant est revenu dans sa première encyclique, quand il souhaitait que « au progrès économique corresponde un non moindre progrès dans le domaine moral, comme le demandent notre dignité de chrétiens et notre simple dignité d'hommes. A quoi servirait-il à l'ouvrier d'acquérir une plus grande abondance de biens et de jouir d'un train de vie plus élevé, s'il venait à perdre ou à négliger les biens supérieurs destinés à son âme immortelle (9) ? »

Pour imprimer ce dynamisme moral et religieux dans la vie moderne, l'extension des loisirs ouvre sans aucun doute des horizons inattendus et de grandes possibilités de renouveau. Puissent les catholiques prendre clairement conscience de leurs

5) *D. C.*, n° 1136 du 14 décembre 1952, col. 1946.
6) *D. C.*, n° 952 du 25 novembre 1945, col. 806.
7) *D. C.*, n° 1249 du 14 avril 1957, col. 458.

(8) Cf. *D. C.*, n° 1149 du 14 juin 1953, col. 787.
(9) Cf. *D. C.*, n° 1308 du 19 juillet 1959, col. 905.

responsabilités et canaliser ce courant dans le sens de la conception chrétienne de la vie. Ainsi, la révolution déterminée par les loisirs, qui poursuit sa marche sans interruption, pourra devenir finalement un facteur positif, capable de rendre aux valeurs spirituelles la primauté qui leur revient et de ménager aux hommes de notre temps des conditions de vie plus humaines, plus dignes, plus aptes à servir l'ascèse spirituelle de l'humanité tout entière.

⁂

En même temps qu'il exprime ces sentiments paternels, le Souverain Pontife forme les meilleurs vœux pour l'heureux succès de la prochaine Semaine sociale ; et, en implorant du ciel une large effusion de grâces divines, il envoie de tout cœur aux promoteurs de la Semaine et à tous les maîtres et participants, en premier lieu à Votre Eminence, sa large, réconfortante et paternelle Bénédiction apostolique.

Je profite volontiers de la circonstance pour baiser très humblement votre main et vous donner l'assurance de mon profond respect.

Les conclusions de la XXXIIe Semaine sociale d'Italie

A la fin de la XXXIIe session, la Semaine sociale des catholiques d'Italie a adopté les conclusions suivantes (1) :

Le temps libre, aussi bien que celui consacré au travail nécessaire, doit être employé suivant la loi morale.

La loi morale demande à l'homme d'ordonner chaque possibilité, chaque don, chaque parcelle de temps en vue de la fin dernière ; rien ne doit rester inutilisé.

Le repos et le délassement ont leur justification dans la nécessité de restaurer les forces et de préparer le futur effort.

Le temps libre, outre celui consacré au repos et au délassement, est ordinairement employé à la culture des valeurs pour le développement et le perfectionnement ultérieurs de la vie individuelle, familiale et sociale, en esprit de soumission à Dieu.

Du sage emploi des loisirs dépendent en grande partie la satisfaction dans le travail et la jouissance du délassement lui-même.

I. Loisirs et progrès économiques

La réduction de la durée du travail est la résultante finale du processus complexe du développement économique, qui donne lieu à un accroissement de productivité.

Une fois atteint un degré de productivité permettant un niveau de vie suffisant, on constate une augmentation des possibilités de choix pour l'homme — en tant qu'individu et en tant que communauté — en ce qui concerne l'utilisation de son surplus de revenu, sous la forme de réduction de la durée du travail.

Par contre, chez le dirigeant ou l'exécutant, peut prévaloir la constante recherche du gain ou du succès sans réduction d'activité.

La détermination de la mesure des loisirs est très difficile dans notre pays, par suite de la grande variabilité des conditions dans lesquelles se développe l'activité productrice aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie et dans le sec[teur] tertiaire, particulièrement dans le trava[il] à domicile et dans les professions libérales.

II. Durée du travail

La durée du travail est réglée en harmonie av[ec] la marche de la productivité moyenne, de maniè[re] à ne pas porter préjudice au développement écono[-] mique et à favoriser le progrès social.

Il existe une marge dont les limites permette[nt] d'accroître l'emploi, sans toucher aux conditio[ns] des travailleurs déjà occupés en ce qui concer[ne] tant le rendement que la durée du travail ; [o]u de permettre des améliorations quant à la dur[ée] du travail, inférieures à l'augmentation de la pr[o-] ductivité.

Pour augmenter l'emploi, on doit coordonn[er] la politique des investissements, des prix et d[es] salaires.

En Italie, la diminution de la durée des heur[es] de travail pose des problèmes particuliers, éta[nt] donné la large extension du chômage structur[el].

Chaque progrès technique a pour effet immédi[at] de libérer des forces de travail, mais à la long[ue] l'accroissement de productivité et la réduction q[ui] s'ensuit de la durée de travail entraînent l'élév[a-] tion du rendement, l'augmentation des investiss[e-] ment et, en définitive, davantage d'emplois.

Ici apparaît la délicate position des syndicat[s] qui s'inspirent des principes de justice sociale. [Ils] sont appelés à opter entre la protection des tr[a-] vailleurs occupés et la satisfaction de l'attente d[es] chômeurs qui demandent à faire partie du pr[o-] cessus productif.

Par ailleurs se manifeste la nécessité d'une po[li-] tique sociale compensatrice.

III. Loisirs et activité tertiaire

Les loisirs comportent une large consommati[on] de biens et de services. En conséquence, le[ur] accroissement dans l'industrie et dans l'agricultu[re] accentue le développement des activités produ[c-] tives dans le secteur tertiaire.

Réciproquement, l'extension du secteur te[r-] tiaire, en développant les activités administr[a-] tives et commerciales, les transports, les diverti[s-] sements, se reflète dans le processus du dévelo[p-] pement économique, en favorisant la croissan[ce] d'activités qui permettent de nouveaux rythm[es] et horaires de travail.

La connexion entre secteur tertiaire et loisi[rs] a un effet cumulatif.

IV. Loisirs et productivité

L'emploi des loisirs a des effets non négligeab[les] sur la productivité. Il influe sur l'intégrité ph[y-] sique et psychique, sur l'habileté professio[n-] nelle, sur le niveau des aspirations, sur la quali[té] et la capacité d'adaptation du facteur humai[n,] donc sur le rendement du travail dépendant et s[ur] la mobilité professionnelle. Plus les modalités [de] l'emploi des loisirs développent le sens des respo[n-] sabiltés et la capacité d'initiative et d'autonom[ie] des employeurs, plus grands sont l'efficacité et [le] dynamisme du système économique.

Les modalités suivant lesquelles s'accomplit [le] travail ne sont pas sans influence sur l'aptitu[de] du travailleur à utiliser les loisirs d'une maniè[re] déterminée plutôt que d'une autre. C'est pourqu[oi] le problème des loisirs est lié étroitement à cel[ui] de l'organisation du travail.

V. Loisirs et mobilité sociale

L'usage des loisirs met à la disposition d'[un] nombre croissant de personnes de différentes co[n-] ditions sociales les valeurs culturelles, la prép[a-] ration professionnelle, la maturation sociale [et] politique, la formation religieuse ; il permet d[es] attitudes plus actives et plus personnelles à d[es] couches toujours plus étendues de populatio[n ;] il multiplie rapports et contacts entre des p[...]

---

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* des 28-29 septembre 1959.

nnes appartenant à des milieux et à des groupes ciaux différents.

Ainsi est favorisée la circulation sociale et diminée la rigidité de positions culturelles, éconoiques, professionnelles, politiques.

VI. L'emploi des loisirs dans l'expérience italienne

Les « loisirs » occupent en Italie une place oins importante que dans les pays économiqueent plus développés. Ce fait s'explique aussi par xistence du nombre considérable de chômeurs, clarés ou non, et de chômeurs partiels.

Quant à l'emploi des loisirs dans l'expérience alienne, on constate le peu d'intérêt porté aux oses étrangères au travail et une préférence arquée pour les formes plus simples et plus ssives de délassement, réalisées souvent en oupe, tandis que sont rarement recherchées les rmes plus élevées et personnelles de l'emploi des isirs.

On constate que parfois ce comportement ne ovient pas seulement de l'ambiance et du niveau revenu, mais aussi d'un manque d'instruction de formation culturelle.

VII. Loisirs et compensation à l'usure par le travail

Du point de vue physio-psychologique, les loirs sont envisagés en fonction du genre d'usure opre à chaque travail : fatigue, monotonie, tenon nerveuse, dépression, selon qu'il s'agit d'actités de type musculaire, sensorio-moteur, direcnnel ou ménager.

Pour réaliser une compensation raisonnable des ures, il faut une action conjointe de l'éducation dividuelle et de l'éducation sociale.

La première tend surtout à promouvoir : pour travailleurs manuels, la connaissance de tions culturelles ayant un intérêt pratique médiat ;

Pour ceux qui fournissent un travail de coornation sensorio-motrice, la participation à des tivités récréatives de groupe ;

Pour les dirigeants d'entreprise, une ample formation concernant les dangers individuels et ciaux du surmenage et l'invitation à rechercher s activités et des passe-temps distrayants ;

Pour les travailleuses privées, la conscience des thentiques valeurs de la féminité.

Sur le plan social, sont souhaitables : l'attéation de la fatigue des durs travaux ; l'élargisment des tâches et leur variété ; la modération ns le rythme du travail, pour qu'il ne soit pas nvulsif ; l'amélioration de tous les moyens de lassement et de divertissement individuels et llectifs.

VIII. Loisirs et développement intégral de la personne

L'interdépendance entre travail et loisirs n'imique pas que l'homme soit réduit aux seules leurs du travail. La vie humaine, tout en étant ractérisée d'une façon particulière par l'activité, comporte pas uniquement le travail : les loirs sont une composante tout aussi essentielle.

Les loisirs, suivant des modalités et des proortions différentes selon les conditions concrètes s sujets, répondent à trois fonctions fondamenles : récupération des énergies dépensées au urs du travail, délassement, élévation culturelle, orale et religieuse dans la vie individuelle et llective.

IX. Loisirs et vie familiale

La réduction des horaires de travail et les urs chômés ont accru les possibilités de passer avantage de temps en famille. Il est souhaitable e s'accroissent les occasions de passer du temps famille, dans une habitation accueillante, autant que possible propriété familiale, qui incite à s'y intéresser, à l'embellir, à goûter les joies de la maison.

Sont à combattre les formes de délassement qui tendent à diminuer le sens de la famille ou à la considérer comme une réalité quotidienne insignifiante.

Une vie sociale est raisonnable et parfois nécessaire dans des associations spéciales — particulièrement de jeunesse, — même si celles-ci amènent à passer une partie du temps libre loin de la famille.

La famille doit cultiver le sens sacré du repos des jours fériés, la valeur de la vie quotidienne, de l'intimité familiale, de la contemplation et de la culture désintéressée.

X. Loisirs et participation a la vie sociale et politique

La valorisation des loisirs permet une participation consciente et active à la vie publique dans ses différentes expressions.

Elle permet une pleine réalisation du principe démocratique, entendu comme participation active et continue à la vie publique et elle attribue une valeur effective à l'institution du suffrage universel.

Dans la conjoncture historique actuelle, la participation à la vie publique doit se concrétiser soit dans les structures administratives, bureaucratiques et institutionnelles existantes, soit dans des organismes intermédiaires à finalités culturelles, économiques, sociales, syndicales et politiques.

L'existence, la structure, le fonctionnement des corps intermédiaires sont déterminés par l'initiative libre et responsable des intéressés dans la sphère du bien commun.

XI. Loisirs, formes de délassement et élévation culturelle

Les loisirs permettent la participation de couches toujours plus vastes de la population aux formes de délassement et aux bienfaits de la culture et de l'art.

Les formes de délassement utilisées d'une manière négative, caractérisées par le mercantilisme, la superficialité et l'idolâtrie, entraînent la dégradation de la personne et l'abaissement du niveau des exigences.

L'utilisation positive des formes de délassement, se distinguant par leur conception élevée et leur niveau technique, contribue à un plus intense développement des dons et des aspirations de la personne.

Sont hautement souhaitables des initiatives qui favorisent le développement d'une attitude active consciente dans le sport, dans le tourisme de masse, dans la connaissance des arts, dans l'audiovision et dans les lectures.

L'influence des diverses formes de délassement sur les classes populaires crée pour les écrivains, les producteurs, les auteurs, les organismes publics et les usagers un grave problème de responsabilité sociale.

XII. Loisirs et vie religieuse

L'augmentation des loisirs offre des possibilités nouvelles de dispersion ou d'approfondissement de la vie religieuse. Parce qu'il entraîne une plus grande sensibilité aux valeurs terrestres ou une conception matérialiste de la vie, l'accroissement des loisirs s'accompagne souvent d'une stagnation ou d'un recul de la pratique religieuse.

Y concourent également les nouvelles conditions d'horaire et les déplacements, comme aussi les profonds changements de mœurs et de mentalité, occasionnés par l'augmentation des loisirs et les nouvelles formes de leur emploi.

Il faut obvier à ces inconvénients en attirant constamment l'attention sur la valeur religieuse

de la vie et sur le caractère de moyen du progrès matériel, et en apportant aux méthodes pastorales les retouches qui permettent à tous d'accéder plus facilement aux sources permanentes de la doctrine et de la piété chrétiennes.

Le dimanche, en particulier, doit redevenir et rester toujours plus le « jour du Seigneur », même s'il faut recourir à des adaptations et à des initiatives opportunes, et être, par conséquent, le modèle de l'emploi des loisirs dans le sens religieux.

XIII. Education des adultes et emploi des loisirs

L'éducation des adultes comporte l'utilisation des loisirs pour l'élévation culturelle et morale des classes populaires. Elle est distincte de l'instruction professionnelle et des formes de lutte contre l'analphabétisme.

L'éducation des adultes, s'inspirant des différents aspects de la vie et des relations concrètes qu'a déjà le sujet, se propose de former à la réflexion, à la recherche de la vérité, à l'expression de la pensée propre, au colloque avec les autres, à l'examen critique, au sentiment des responsabilités dans la vie sociale, à la compréhension mutuelle et à la collaboration pour le bien commun, dans la reconnaissance et le respect des diversités de vues et de tâches.

Pratiquement, le travail d'education des adultes requiert un ample et subtil esprit de pénétration, il est plus efficace s'il s'agit de petits groupes homogènes, particulièrement inspirés, encouragés et guidés par l'initiative libre, avec toutes les variations qu'elle comporte.

Les enseignants ou les groupes d'étude et d'action sociale sont particulièrement qualifiés pour prendre ces initiatives. Les associations catholique ou d'inspiration chrétienne qui ont quelque com pétence dans l'éducation des adultes doivent êtr conviées à s'en occuper.

XIV. Initiatives libres et taches de l'autorité publique

L'action éducatrice et l'orientation positive d l'emploi des loisirs dépassent souvent les limite de l'individu et requièrent toujours davantage ur collaboration organisée.

La société est appelée à mettre en œuvre de formes de défense ou d'action éducative en vu d'aider chaque individu, soit dans l'utilisation de loisirs, soit aussi dans l'effort fait en vue de s'a surer du temps disponible.

La réalisation de cette action éducative requier en même temps de libres initiatives de mouve ments et de groupes, ainsi que des mesures éma nant directement ou indirectement de l'autorit publique.

Il faut prendre avant tout en considération le groupes, les entités et les institutions, tels qu la famille, l'école, les associations à finalités édu catives et religieuses, les mouvements sociaux, le syndicats.

Eminemment importante est l'information con cernant les différentes possibilités d'utilisation de loisirs et l'offre des moyens s'y rattachant, afi de permettre que les choix faits par les intéress soient un acte conscient, personnel et exempt d tout conditionnement extérieur et de masse.

L'action des pouvoirs publics est destinée coordonner les initiatives des particuliers et de groupes et à les mettre en état de poursuivre leu activités propres.

Rallyes, bals, surprises-parties

Lettre de S. Em. le cardinal Richaud

S. Em. le cardinal Richaud, archevêque de Bordeaux, a adressé la lettre suivante, qui a été lue en chaire dans les églises de son diocèse, aux parents et éducateurs, pour les mettre énergiquement en garde contre le caractère nocif d'une certaine forme de loisirs des jeunes (1) :

Sur le désir de plusieurs d'entre eux, j'ai récemment adressé une lettre pastorale aux jeunes de mon diocèse, au sujet de leurs loisirs de vacances.

Aujourd'hui je voudrais lancer un appel angoissé et suppliant : à tous les parents de nos jeunes, que ceux-ci appartiennent à l'enseignement libre ou à l'enseignement public ; à tous les éducateurs, professeurs, prêtres, laïcs, religieux, religieuses ; à tous les responsables des mouvements d'Action catholique et des Associations familiales qui doivent former la mentalité de leurs membres.

Il s'agit des loisirs de nos jeunes durant l'année scolaire, et particulièrement des rallyes, bals, surprises-parties.

Les responsabilités des éducateurs

Trop de faits douloureux ont été portés à ma connaissance et font l'objet des conversations effrayées ou malheureusement indifférentes et tolérantes.

A qui fera-t-on croire qu'on peut relever un pay sans y redresser le souci et le respect de la morale Tous les accrocs à la conscience, tous les laxism éhontés s'enchaînent et s'appellent les uns l autres. Il n'y aura pas plus de justice social d'honnêteté professionnelle, de civisme, de com préhension de l'intérêt général, d'énergie dans labeur, de lucidité dans les esprits, s'il n'y a pa plus de modération dans le plaisir, de retenue dar les mœurs et si, au contraire, on s'ingénie à mu tiplier, pour les jeunes et pour les adolescents, le occasions de se dépraver sous prétexte de s divertir.

Quels véritables crimes commettent les paren qui exposent des tempéraments sans expérience encore faibles, commençant à être secoués par de passions dont ils ne mesurent pas les conséquence à des occasions presque immanquables de s dégrader et de pervertir les autres ! Pourquoi leu offrir ou leur laisser prendre en toute liberté de divertissements où sont ménagées toutes les exc tations et toutes les facilités, pour ne pas dir toutes les invitations à se rendre coupables d'acte gravement répréhensibles ?

Je dis bien que ce sont des crimes. Ces paren se disent chrétiens. Croient-ils vraiment aux âme de leurs enfants ? En se faisant plus ou moins le complices de ce qui portera la mort à l'âme mêm des êtres que Dieu leur a confiés, comment veulen ils qu'on les nomme ?

Ils diront qu'on ne peut plus élever les enfan

---

(1) *L'Aquitaine*, 2 octobre 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

mme autrefois et qu'il faut leur laisser plus utonomie pour qu'ils fassent mieux l'apprentis-ge de la vie. Je conviens que l'éducation doit mporter à l'heure actuelle plus de largeur et de mpréhension qu'à une époque trop conformiste, i n'était même pas dépourvue, en certains cas, une sorte de pharisaïsme. J'attire même l'atten-n des parents sur le danger de ces sorties fami-les, trop nombreuses et un peu contraintes, qui réussissent qu'à exacerber, chez les jeunes, leur sir d'émancipation.

Mais je pense qu'il y a des constantes dans la ychologie humaine, et que, surtout, on ne peut s impunément mépriser les lois divines et les incipes chrétiens, tels que nous les rappelle glise.

Sont-ils encore catholiques ceux qui se taillent e religion de libre examen où chacun se forme, ns sa conscience, de nouvelles règles de conduite i autorisent toutes les imprudences et qui solvent toutes les déchéances ?

Plus tard, trop tard, on comprendra que le nple bon sens, une sage préoccupation de santé, pur souci de préparer ces jeunes à leur vraie vie miliale et à une sérieuse carrière professionnelle raient dû réfréner certains excès et certains traînements. On prétend défendre une civilisation rétienne et l'on donne le spectacle du paganisme ! en n'appelle plus sûrement le communisme, ses âtiments et sa mentalité grégaire et matérialiste, e cette soumission irrationnelle à des comporte-ents collectifs et sensuels. Où est le respect de la rsonne humaine dans ces licences communes, ns lesquelles sont employés les procédés les plus ffinés pour faire perdre à chacun le contrôle de i et le respect des autres ?

Comment voulez-vous que, dans une atmosphère jouissance, sans cesse renouvelée, naissent les cations à un idéal sacerdotal et religieux, de reté et de dévouement ?

Quelle flagrante contradiction, pour ne pas dire el mensonge éducateur, chez ceux qui confient urs enfants à une école ou à un établissement enseignement chrétien et qui, aux jours de congé, servent aux mêmes enfants les occasions les plus rtaines de se conduire en jeunes païens !

Je suis sévère aujourd'hui, mais c'est parce que on cœur se révolte contre tant de manque de gnité et de logique. C'est aussi parce que mon prit est épouvanté devant les catastrophes que ux qui devraient sauver la société lui préparent failliblement.

Le redressement a opérer

Voilà pourquoi j'invite les chrétiens de mon dio-se, qui ont quelque responsabilité dans l'éduca-on des jeunes et des adolescents ou qui s'y inté-ssent du fait de leur rôle social et apostolique, opérer un redressement énergique et solidaire.

Il y a des instants, dans la vie d'un peuple, d'une mille ou d'un individu, où l'on doit avoir le cou-ge de rompre avec certaines habitudes et de faire rrage à certaines sollicitations. Ce n'est pas rce qu'une chose est admise dans un milieu u'elle doit l'être par les chrétiens de ce milieu. On peut pas parler de bienséances mondaines, uand ce qu'on appelle à tort des « obligations ondaines » entraîne à ce qui est le plus contraire la bienséance.

Obligations ? Non : complaisances aux mauvais enchants des jeunes chez ceux dont la propre correction n'est peut-être pas sans défaut. Obligations ? Non : calculs pour permettre à une jeune fille de trouver facilement un parti ou à un jeune homme de se procurer des relations financièrement utiles. Quand ce n'est pas cela, et je pense que, la plupart du temps, ce n'est pas cela, alors c'est inconscience. Mon devoir d'évêque est alors de vous éclairer.

Votre devoir, à vous, est de vous grouper, de vous concerter entre familles catholiques, afin de ne consentir, pour vos enfants, qu'à des délassements honnêtes. Aux vrais chrétiens de donner l'impulsion ! Quand il y aura un certain nombre de parents bien décidés à respecter et à faire respecter, en ce qui concerne les bals, les soirées, les rallyes, les surprises-parties, une série d'engagements dictés par la plus élémentaire prudence, alors il n'y aura plus à craindre de se singulariser et le milieu sera assaini dans certaines zones, d'abord restreintes, mais qui gagneront progressivement en amplitude.

Là apparaît la nécessité d'une intervention des mouvements d'Action catholique et des Associations familiales. Leur rôle est de lancer, par leurs membres, ce changement de conception. Leur tâche est de soutenir et de défendre ceux qui tentent cette réforme. Mieux informés même que les prêtres, les laïcs pourront préciser les directives de la morale chrétienne pour les réunions qu'ils sont seuls à pouvoir fréquenter.

Voici, du moins, quelques indications générales.

Il y a lieu de réduire la fréquence et la durée de ces réunions dansantes, de n'y pas admettre les adolescents. Les parents qui invitent doivent connaître leurs invités de façon assez exacte. Ils limiteront les dépenses parfois excessives à cette occasion. Ils ont l'obligation d'être présents aux divertissements qui se donnent chez eux et d'y veiller à l'éclairage, de ne pas laisser la possibilité de certains apartés, de ne pas tolérer certaines tenues et certaines excentricités, de ne pas servir les boissons qui risquent trop facilement de faire perdre possession de soi, de bannir enfin les danses et musiques trop équivoques. Les jeunes eux-mêmes seront prudents pour accepter les invitations et pour se rendre à certains lieux de divertissement. Les mouvements de jeunes entreront volontiers dans cette campagne convergente, soucieux d'assainir les loisirs de leur milieu.

Le meilleur moyen sera donc d'en organiser d'autres. Les parents ne s'y refuseront pas. Ils se montreront ouverts aux engagements des jeunes dans les groupes et les mouvements qui peuvent fournir à la jeunesse le moyen d'employer ses loisirs de façon saine et utile.

Une éducation, qui veut être complète et adroite, songera à former le goût des adolescents et des jeunes, à se préoccuper de leur affectivité, à leur apprendre à choisir leurs amis.

Il y aurait bien d'autres dangers d'ordre moral à aborder. Cela fera peut-être l'objet d'autres communiqués. Bien des fois, l'opinion chrétienne a été alertée sur les périls de la presse du cœur, sur les dangers des livres et des illustrés tendant à l'obscénité, des films et des pièces de théâtre où sont bafouées les vertus fondamentales du christianisme et où sont montés en épingle les exemples les plus pervers.

Tout ceci relève d'un sérieux et loyal examen de conscience. Dans les cercles et réunions catholiques,

on réfléchira sur les obligations de la morale chrétienne à l'égard des occasions de péché : les principes à ce sujet sont immuables. Ce sont, même, les bases les plus élémentaires de la morale naturelle qui devraient être consolidées dans l'esprit des croyants par une étude sérieuse sous la direction de maîtres compétents.

Mes avertissements pourront surprendre quelques uns. Cela prouvera qu'ils étaient nécessaires. Qu'o[n] y voie seulement le témoignage de mon attachemen[t] dévoué à nos familles et à leurs enfants.

† PAUL cardinal RICHAUD,
archevêque de Bordeaux,
évêque de Bazas.

L'A. C. O., sa mission d'éducation des consciences et le rôle des aumôniers

Allocution de S. Exc. Mgr Guerry

Sous ce titre, la Quinzaine diocésaine de Cambrai (4 *octobre* 1959) *publie l'allocution suivante, qui a été prononcée par S. Exc. Mgr Guerry, archevêque de Cambrai et président de la Commission épiscopale du monde ouvrier, à la clôture de la session nationale des aumôniers d'Action catholique ouvrière, à Versailles, le* 11 *septembre dernier.*

CHERS AUMONIERS (1),

J'attire votre attention sur trois questions qui préoccupent particulièrement en ce moment la Commission épiscopale du monde ouvrier : 1° le regroupement ; 2° l'engagement politique ; 3° la formation doctrinale des militants. Sur ces trois points, nous essayerons de préciser votre rôle d'aumôniers.

I

LE REGROUPEMENT

A la rencontre nationale de l'A. C. O., en avril dernier, j'ai déjà eu l'occasion d'exposer longuement la nécessité du regroupement des militants diversement engagés au plan temporel pour sauvegarder l'indépendance de l'A. C. O., sa transcendance, et — au-dessus de ce qui divise et oppose les militants chrétiens dans l'ordre politique, syndical, social — pour affirmer et réaliser l'unité de l'A. C. O. dans l'unité de la même foi, de la même espérance, de la même charité, du même attachement à l'Eglise et à sa mission apostolique.

Je ne reviendrai pas sur ces développements donnés aux 800 délégués de la Rencontre nationale.

Je voudrais seulement indiquer le rôle des aumôniers en ce domaine.

Constatons d'abord un fait : le regroupement n'est pas pratiqué partout. En plusieurs régions, on préfère se retrouver, en A. C. O., entre membres d'un seul et même engagement temporel. Certes, nous comprenons bien que des causes extérieures puissent, dans une région et provisoirement, empêcher le regroupement : par exemple, l'existence d'un seul mouvement politique ou syndical dans un secteur. Mais enfin, il y a d'autres engagements que ceux-là : ainsi, l'engagement familial ou d'autres formes d'engagement politique ou syn[dical].

a) Ce qui importe ici pour vous, Aumônier[s], c'est de faire découvrir aux militants *la valeu[r] du regroupement* et les inconvénients d'en êtr[e] privés pour qu'ils tendent à le réaliser pro[gressivement] sous des formes diverses : pa[r] exemple, entre jeunes ou anciens. Montrez[-]leur d'abord qu'ils s'agit là d'un caractèr[e] propre et essentiel à l'A. C. O. : le regrou[pement] était apparu, dès l'origine, comme l[e] moyen de porter, devant le monde ouvrier, l[e] témoignage de l'unité des chrétiens, telle qu[e] la charité du Christ est seule capable de réa[liser] au seul plan supérieur, où est possibl[e] et désirable cette unité des chrétiens : au pla[n] spirituel de la foi, de la charité et de l'Eglise. Renoncer au regroupement, c'est donc aban[donner] définitivement un témoignage d'un[e] haute portée, c'est enlever à l'A. C. O. un d[e] ses plus puissants moyens de remplir sa mis[sion], en révélant la force incomparable et uni[fiante] de l'amour du Christ dans les âmes de[s] chrétiens, selon le dessein suprême du Sei[gneur] : « Père, qu'ils soient tous un, afin qu[e] le monde croie... »

b) De plus, à une époque où, dans le sen[s] d'un approfondissement de la doctrine, o[n] tend à distinguer toujours plus nettement l'ac[tion] politique d'une part, l'action apostoliqu[e] de l'autre quant à leurs objets et à leurs fin[s], sacrifier le regroupement conduit à peu prè[s] nécessairement à opérer *un blocage politico[-]religieux* dans l'esprit des militants et égale[ment] dans l'opinion publique. Faites aperce[voir], chers Aumôniers, les conséquences dan[s] les cas où le groupement politique commettr[a] des erreurs, se laissera entraîner dans le[s] déviations : ceux qui porteront un jugemen[t] sur le fait prolongeront dans leur esprit l[e] « blocage » et diront : « C'est l'A. C. O. qu[i] a commis cette erreur ou cette faute » puisque tous les membres de l'A. C. O. appar[tenaient] à ce mouvement politique et qu[e] celui-ci, par là-même, n'apparaissait plus qu[e] comme une transposition politique de l'A. C. O. On aura ainsi porté une atteinte grave à l[a] réputation de l'A. C. O. et vous savez combie[n] facilement, d'une fausse tactique d'une sectio[n] locale, ceux qui n'aiment pas l'A. C. O. ou n[e] la comprennent pas, ont vite fait de mettr[e] en doute la rectitude doctrinale du mouvemen[t] national tout entier.

c) Allons plus loin. Même *pour le bon fonc[tionnement]*

(1) Les questions traitées dans cette allocution intéressent non seulement les aumôniers, mais tous les pasteurs qui suivent de près le développement de l'Action catholique ouvrière et l'ensemble du clergé des paroisses ouvrières.

›nnement *intérieur* de l'A. C. O. locale et ›ur sa fidélité à son travail apostolique ou la revision de vie, il est important que le groupement soit respecté. Sinon, on cède à tentation de tourner en rond dans la sec›n d'A. C. O. autour des mêmes problèmes ›litiques ou syndicaux qu'on discutait déjà l'intérieur du même groupement temporel. › vrai travail de l'A. C. O. ne se fait pas.

›*d*) Enfin — et c'est là que votre mission aumôniers est particulièrement capable de faire *éducatrice* des consciences — si comme ›us le disions plus haut, vous vous trouvez › face de causes *extérieures*, qui font obstacle › regroupement, vous tenez compte de cette ›alité sans rien brusquer, mais vous rappelez › temps à autre le vrai caractère de l'A. C. O., ›in que, le jour où le regroupement sera pos›ble, les esprits soient disposés à le réaliser.

Si, par contre, les obstacles sont d'ordre ›*terne* aux militants, montrez-vous des édu›ateurs. Faites-leur comprendre que, en refu›nt le regroupement, ils suivent la pente du ›oindre effort et se refusent eux-mêmes à une ›igence de la charité. Il est plus facile, en ›fet, de se retrouver entre camarades qui ont ›s mêmes opinions, les mêmes tendances, les ›êmes positions. Expliquez alors aux militants ›u'en agissant ainsi ils se privent volontai›ement ou inconsciemment de l'enrichissement ›umain et chrétien que produit toujours l'af›rontement de ceux qui ne pensent pas comme ›ous et ont choisi d'autres engagements.

Enrichissement humain : car, dans cet ›ffrontement, il y a nécessairement un élar›issement des perspectives, dans lesquelles on coutume de s'enfermer..., il y a une décou›erte d'autres aspects, qu'on n'avait pas soi›ême perçus dans les données d'un problème..., y a un effort de dépassement à réaliser pour › libérer d'opinions toutes faites, de réactions ›ersonnelles trop superficielles, de jugements ›âtifs et sommaires, de positions trop parti›anes.

Enrichissement chrétien aussi. Chers aumô›iers, apprenez aux militants qu'il est une ›orme de la charité beaucoup trop méconnue › qui trouve son application en ce domaine. ›amenez-les à l'Evangile pour leur faire ›écouvrir une valeur du christianisme que ›oute une tendance imprégnée de marxisme ›herchait à sacrifier il y a quelques années : › douceur. On montait en épingle la qualité ›es « durs », c'est-à-dire de ceux qui ont des ›rises de position brutales, radicales, révolu›ionnaires. On leur opposait les « mous » : › ceux-là, nous n'avons nul besoin et il n'y rien à attendre d'eux pour l'action.

Mais, à côté d'eux et tout différemment ›'eux, il y a les « doux », ceux dont Jésus chanté la béatitude, ceux qui se sont mis l'école du divin Maître qui s'est défini lui›ême comme un « doux » : « Mettez-vous, ›isait-il, à mon école ; je suis doux et humble › cœur. »

La douceur n'est point du tout, comme ›eaucoup se l'imaginent, une faiblesse senti›entale ou de caractère. Bien au contraire, ›lle est essentiellement une *maîtrise de soi* ›*ans le respect des autres*. Précisément dans ›énoncé par Jésus de cette béatitude, c'est une idée de conquête, de domination, de maîtrise qui est mise en lumière : « Bienheureux les doux, parce qu'ils *posséderont* la terre. »

L'une des causes les plus habituelles des dissensions entre les êtres humains — que ce soit au foyer conjugal entre époux, dans la famille entre parents et enfants ou entre frères et sœurs, ou bien que ce soit dans toute rencontre, dans tout groupement — c'est que chacun tient à ses idées, s'imagine qu'il détient la vérité, n'accepte pas que les autres n'aient pas le même point de vue que lui, les mêmes réactions dans des domaines très contingents. Chacun veut imposer à l'autre sa propre tendance et triompher : il en fait une affaire d'orgueil, d'amour-propre, de suffisance. C'est, en chaque être humain, une tendance à « l'irascible », comme le notait saint Thomas, tendance instinctive à la combativité, à l'agressivité, à la colère, depuis les petites colères froides jusqu'aux oppositions violentes.

La douceur est une attention bienveillante aux autres, un respect de l'être des autres, de *leur être de nature*, en acceptant qu'ils soient différents de nous par leur tempérament, leurs aptitudes, leur activité — respect aussi de *leur être de grâce*, de leur rôle de membres du Corps du Christ avec cette place qu'ils ont, chacun, seuls à tenir dans l'ensemble du Corps. Bref, la douceur rapproche les êtres humains, les ouvre les uns aux autres, respecte leur personnalité propre, leur dignité de personnes humaines et de fils de Dieu ; elle leur fait comprendre qu'ils sont complémentaires les uns des autres dans le plan de Dieu.

Voilà, chers Aumôniers, quelle est votre belle mission d'éducateurs de la foi, de la charité compréhensive, délicate, accueillante aux autres, de la douceur du Christ ! N'était-ce point cette valeur évangélique que voulait l'A. C. O. dès ses origines lorsque les premiers dirigeants s'exprimaient en cette formule saisissante : « S'accepter différents, se vouloir complémentaires » ?

II

L'ENGAGEMENT POLITIQUE

Sa valeur.

Là aussi, constatons un fait : l'engouement des militants chrétiens pour l'engagement politique.

Analysons ce fait qui est nouveau. Nous devons nous en réjouir sous plusieurs aspects : il manifeste une prise de conscience de la dimension politique dans les problèmes de la vie ouvrière, une découverte de l'importance du rôle de chaque citoyen dans la cité et la vraie démocratie, une préparation à la promotion ouvrière pour que, selon le vœu de Pie XII, le monde ouvrier soit en mesure de prendre « sa part de responsabilité dans la conduite de l'économie nationale », « avec des droits égaux à ceux des autres membres ».

Ses limites.

Mais si nous reconnaissons le progrès de cette découverte, il convient aussi de mesurer les limites de l'engagement politique. Sauf pour les grands responsables de l'action politique, à tous les échelons d'ailleurs, il faut bien dire que, pour l'ensemble de ceux qui

sont inscrits à un parti politique, cet engagement apparaît comme le plus facile, surtout lorsqu'on le compare à un engagement syndical ou familial. Félix Lacambre, avec son autorité d'engagé politique chevronné et sa sage expérience, mettait en garde les délégués de la rencontre nationale d'avril dernier contre les illusions possibles de cet engagement : il leur faisait remarquer notamment que, tandis que des carrefours importants sur des problèmes urgents n'avaient rassemblé que fort peu d'amateurs, le carrefour de l'engagement politique était débordé par le nombre considérable de ceux qui s'y étaient précipités.

La mission des aumôniers.

Pour mieux situer votre mission, laissez-moi d'abord vous citer un fait qui s'est passé quelque part en France : l'ecclésiastique dont il est question n'était pas, d'ailleurs, un aumônier en titre de l'A. C. O.

Une réunion de militants... Préoccupés de la position qu'ils devaient prendre à l'occasion d'élections et en face du parti communiste, ils interrogent l'aumônier : « Père, disent-ils, qu'est-ce que nous allons faire ? » Réponse un peu irritée du Père : « Depuis le temps que je vous dis que vous êtes des adultes et des laïcs ! Vous n'avez donc pas encore compris. Prenez vos responsabilités. » Résultat : ils conclurent qu'ils étaient parfaitement libres de voter communiste.

Si je cite cet exemple, c'est parce qu'il va nous permettre de dissiper une équivoque et de mieux préciser votre mission d'aumôniers.

Il faut distinguer, dans notre action auprès des militants d'A. C. O., deux phases : la phase de la *réflexion*, de la recherche, de la délibération intérieure et du conseil, puis la phase de la *décision*, de l'exécution.

A cette seconde phase, il est très vrai que vous devez respecter dans les militants leurs responsabilités de laïcs en leur domaine propre et leur titre d'adultes.

Mais cette phase de décision et de prise de responsabilités doit être précédée d'une phase de réflexion, d'éducation des consciences, pour que les militants agissent en chrétiens dans leur action politique selon les règles de la prudence chrétienne. Or, cette vertu de l'action exige précisément une préparation par une délibération antécédente, une recherche calme et réfléchie, afin d'éviter des décisions précipitées, prises sous l'influence de la passion — et l'on sait combien la passion politique est forte et troublante — et aussi en vue d'un jugement éclairé sur la question.

Or, c'est là que votre rôle est capital. C'est là que l'A. C. O. attend de vous la présentation objective, loyale, solide des exigences de la foi, des principes et des vérités de la doctrine pour qu'à leur lumière les consciences des militants soient en mesure de prendre leurs responsabilités en adultes, c'est-à-dire en hommes libres, libérés de leurs passions ou de leur ignorance, libérés des mensonges de la propagande ; en hommes capables de se conduire eux-mêmes et de demeurer eux-mêmes, malgré les pressions du parti ; en hommes adultes dans leur foi et dans leurs responsabilités.

Se contenter de dire à ces militants « Vous êtes des adultes, prenez vos respon sabilités », sans avoir pris la peine ni s'êtr imposé l'effort de les aider dans leurs re cherches, c'est tout simplement manquer sa mission d'aumônier, c'est se laisser alle à une véritable démission devant des bonne volontés, qui cherchent loyalement et labo rieusement où est leur devoir.

Si, à la seconde phase de la décision, il s'engagent sans tenir aucun compte de lumières que vous leur avez apportées, ce son eux qui porteront la responsabilité de leu acte devant Dieu, l'Eglise, leurs frères humain et devant le mouvement lui-même de l'A. C. O Vous, du moins, vous aurez rempli votre mission auprès d'eux.

Le cas s'est présenté pour les membres d la Commission épiscopale du monde ouvrie dès que parut l'U. G. S. au début de 1958 C'était un mouvement politique nouveau : i semblait apte à représenter les aspirations d la classe ouvrière. Sous cet aspect, il étai clair que des militants ouvriers seraient attiré par lui. Le 1er mars 1958, le Conseil nationa de l'A. C. O. était réuni. Le problème fut posé Nous-mêmes, membres de la Commission épiscopale, nous fûmes interrogés. Nous répondîmes : « Sur l'aspect purement politique d ce parti nouveau, sur son programme de technique politique, nous n'avons pas à nou prononcer. Mais, considérant l'aspect moral d certains problèmes qui se posent à l'intérieu du parti, nous avons le devoir de vous préveni en toute loyauté des dangers qu'ils présenten pour une conscience chrétienne, afin que vou vous prononciez en chrétiens éclairés. Su quatre points en particulier : 1° position équivoque des statuts sur la laïcité de l'Etat e de l'école ; 2° attitude inacceptable en face du divorce ; 3° en face du birth-control ; 4° enfin, ce qui est très grave, engagement d voter au second tour pour le parti communiste s'il arrive le premier, décision laissée aux organisations départementales : or, vous connaissez la fermeté constante de l'Eglise face au péril du communisme matérialiste, athée persécuteur de la religion, qu'il considère comme une aliénation de l'homme, alors que précisément, c'est l'homme que défend l'Eglise, ce sont les droits de la personne humaine, sa liberté, sa dignité contre le totalitarisme inhumain de l'Etat communiste. Vous savez que l'Eglise a interdit la coopération au communisme. »

Envisageons le cas où — éclairé sur les dangers que présente, en dehors du communisme condamné par l'Eglise, un parti politique non condamné explicitement — un militant chrétien ne se sent pas le courage de demeurer fidèle à l'Eglise sur ces différents chapitres touchant à la doctrine, à la morale, à la foi : il ne doit pas, en conscience, s'engager dans cette voie ; ce serait s'exposer volontairement au danger prochain de trahir le Christ. Si, au contraire, il est résolu à garder toute sa fidélité à l'Eglise et à défendre en chrétien les positions que sa conscience éclairée réprouve, sans se laisser imposer la discipline du parti, le cas est différent : c'est une question de loyauté, laquelle s'impose à tout chrétien, mais à bien plus forte raison à un

membre de l'A. C. O. On ne peut être en même temps avec le Christ à l'A. C. O. et contre lui ailleurs. Mais c'est aussi, vous le voyez, une question d'éducation des consciences : et c'est là qu'est votre mission et c'est là aussi que la formation doctrinale s'impose.

III

Formation doctrinale

Nous nous trouvons ici en face d'un fait nouveau, dont il importe au plus haut point d'apprécier l'importance pour l'avenir et, dès maintenant, les espoirs qu'il contient. Ce fait nouveau, c'est celui d'un besoin de formation doctrinale ressenti et fortement exprimé par les dirigeants et militants de l'A. C. O. Mes collègues de la Commission épiscopale et moi-même, nous l'avons constaté avec joie depuis plusieurs mois. Or, au dernier rassemblement national, des interventions de délégués des provinces se sont produites dans le même sens.

A quoi attribuer ce changement d'attitude à l'égard de la doctrine de l'Eglise ? D'abord sans doute à la méthode de l'évangélisation mieux comprise. Le besoin de formation doctrinale est apparu comme une exigence logique de l'évangélisation. Appelés à « rendre raison de leur espérance », comme le demandait l'apôtre Pierre aux premiers chrétiens, les militants de l'A. C. O., en contact journalier avec des incroyants ou des adversaires de leur foi qui les interrogent sur leur christianisme, sur l'Eglise, ont vite compris que, pour remplir dignement et efficacement leur mission de témoins du Christ et de l'Eglise, ils devaient s'instruire des grandes vérités de leur foi. Leur exemple de charité et de dévouement avait fait choc auprès de leurs camarades et posait, pour ceux-là, un point d'interrogation : « Cet acte de fraternité, de service dans l'atelier envers moi, pourquoi est-ce que tu l'as fait ? », disait un jour un ouvrier incroyant à un militant d'A. C. O., qui avait entraîné tous ses camarades de l'atelier à entourer de leur sympathie active celui que sa femme venait d'abandonner. Réponse du militant : « Parce que je suis un disciple du Christ qui me demande de t'aimer... — Qui est le Christ ? Je veux le connaître », répliqua l'incroyant. L'évangélisation se fit alors par le militant dans les semaines suivantes, tout normalement à partir des réalités de la vie et à l'occasion des rencontres de chaque jour.

Et puis — il faut aussi le noter avec émotion — les vrais apôtres de l'A. C. O. découvrent de plus en plus le mystère de l'Eglise : ils s'attachent à leur Eglise, ils veulent connaître sa doctrine, son enseignement, sa vie.

Quelle doctrine devez-vous enseigner aux chers militants?

D'abord, évidemment, la vérité divinement révélée, celle qui touche au mystère même de Dieu, de sa vie interne et de son amour infini, celle qui est contenue dans les dogmes de la Trinité sainte, de l'Incarnation rédemptrice, dans la doctrine de l'Eglise Corps mystique, dans les vérités éternelles du salut.

Mais le message du salut ne concerne pas seulement les vérités surnaturelles, inaccessibles à la raison et révélées par le Christ : il y a aussi les vérités de l'ordre naturel, de la loi naturelle, sur les conceptions de l'homme, de la famille, du travail, de la société, etc. C'est tout cet ensemble de vérités, de conceptions, de valeurs qui constitue la doctrine sociale de l'Eglise, L'enseignement de cette doctrine sociale a été inscrit dans la charte fondamentale de l'A. C. O. (2).

Il y a quelques années, il était de bon ton dans certains milieux de nier, ou d'ignorer, ou de taire systématiquement la doctrine sociale de l'Eglise. Ce temps est désormais révolu. Ces oppositions reposaient d'ailleurs sur des équivoques, aujourd'hui dissipées. On ne voulait pas entendre parler de « doctrine sociale de l'Eglise », parce qu'on s'imaginait que celle-ci était considérée comme une doctrine économique, imposant des solutions toutes faites, inacceptables au sein d'une société économique qui évolue sans cesse. Or, il a été bien précisé en ces dernières années que l'Eglise n'apporte pas des solutions toutes faites, mais qu'elle enseigne des vérités et une conception de l'homme, dont les laïcs doivent s'inspirer dans la construction de la cité terrestre, en découvrant eux-mêmes les solutions pratiques à la lumière des principes vitaux de la justice sociale et de la charité sociale qui sont stimulants de la recherche, source de progrès, et font appel au génie inventif des laïcs.

Un petit livre excellent, du P. Guissard, vient tout récemment de mettre en lumière cet aspect dynamique de la doctrine sociale (3).

Mais je tiens à vous recommander le grand et remarquable ouvrage qui vient de paraître, des PP. Calvez et Perrin, *Eglise et société économique* (4). C'est un de ces livres qu'on étudie la plume à la main pendant toute une année. Vous trouverez là une présentation systématique de la pensée sociale des Papes depuis Léon XIII, une étude méthodique et approfondie des documents pontificaux, un exposé global de la doctrine de l'Eglise sur la société économique. Tous les problèmes fondamentaux sont étudiés en fonction d'une vision de l'homme qui prend appui dans la foi en Jésus-Christ, l'Homme-Dieu : personne et société, justice et charité. le besoin, la propriété, travail et capital, échange, prix, marché, entreprise, économie nationale et internationale.

En étudiant cet ouvrage, vous goûterez avec fruit l'esprit d'une fidélité indéfectible à l'égard du magistère de l'Eglise et une note de confiance ardente en l'Eglise et les richesses de sa doctrine pour éclairer l'organisation d'une société économique plus juste, plus humaine, plus conforme au dessein de Dieu.

---

(2) « L'A. C. O. doit animer cette cité de l'esprit chrétien en y faisant pénétrer la conception chrétienne de l'homme avec toutes ses exigences dans le plan individuel, familial, social, international, *selon les principes de la doctrine sociale de l'Eglise.* » (Déclaration de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, mars 1950, sur les traits fondamentaux de l'A. C. O., *D. C.*, n° 1069 du 21 mai 1950, col. 650.)

(3) Lucien Guissard, *Catholicisme et progrès social.* Collection « Je sais-Je crois », Fayard.

(4) Calvez et Perrin, *Eglise et société économique*, Aubier.

Conclusion

L'épiscopat de France a maintes fois déjà exprimé, dans des déclarations publiques, sa confiance au laïcat ouvrier. Il compte sur lui pour la tâche urgente de l'évangélisation du monde ouvrier. Il sait quelles ressources d'intelligence, de cœur, de générosité, de courage, les militants de l'A. C. O. mettent au service de l'Eglise pour la belle mission apostolique qu'elle leur a confiée. Mais, pour être en mesure de remplir cette mission, ces apôtres demandent qu'on leur donne le pain de la doctrine du Christ et de l'Eglise : « *Petierunt panem...* Ils ont demandé du pain » ; il ne faut pas qu'il puisse être dit, comme dans l'Ecriture : « Et personne ne le leur a donné. »

Les prêtres au travail (*suite*)

Dans notre dernier numéro, nous avons publié différentes déclarations épiscopales faites à la suite de la lettre du Saint-Office mettant fin à l'expérience des prêtres au travail (1). *Voici quelques autres déclarations importantes sur ce même sujet par lesquelles des évêques témoignent de la part qu'ils prennent au sacrifice qui est demandé aux prêtres au travail et éclairent les fidèles sur cette question difficile.*

Déclaration de S. Em. le cardinal Gerlier

Prenant la parole le 25 septembre pour clôturer la session sacerdotale qui avait réuni à Ars 500 prêtres venus de dix nations différentes, S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, a déclaré (2) :

Dans une si magnifique assemblée de prêtres réunis auprès du Curé d'Ars, nous ne pouvons pas ne pas songer à ceux de nos frères dans le sacerdoce qui traversent en ce moment une épreuve particulièrement dure, parce que l'Eglise leur a demandé de renoncer à une forme d'activité qui leur était chère.

Je ne crois pas me tromper en disant que, selon toute vraisemblance, nous aurons la consolation d'être les témoins de leur fidélité sacerdotale et que, si dur que puisse être à certains le sacrifice, ils voudront d'abord rester les fils de l'Eglise et les prêtres de Jésus-Christ.

Que tous les prêtres qui viennent de participer à ces trois journées aux côtés du Curé d'Ars, et sous l'inspiration de son âme magnifique, disent pour eux une prière fraternelle sur laquelle ils ont le droit de compter.

(1) *D. C.*, n° 1313 du 4 octobre 1959, col. 1221 sq.
Pour répondre aux demandes qui nous sont faites, nous sommes en mesure de préciser qu'au moment de la cessation de leur expérience, il y avait en France 80 prêtres au travail travaillant à mi-temps et quelques autres travaillant à plein temps.

(2) *La Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 2 octobre 1959.

Les anciens prêtres au travail resteront au service du monde ouvrier

Communication de S. Em. le cardinal Liénart.

S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, a adressé cette communication à ses prêtres et ses militants de la Mission ouvrière (1) :

La Mission ouvrière dans le diocèse doit continuer son œuvre avec l'ensemble des éléments qui la constituent.

L'Action catholique ouvrière reste particulièrement mandatée pour l'évangélisation du monde ouvrier. Elle est plus nécessaire que jamais, étant donné le rôle que la note du Saint-Office réserve aux laïcs dans cette évangélisation et je ne puis que désirer l'augmentation du nombre de ses militants.

La seule modification imposée est le retrait des prêtres au travail de leur emploi actuel. Mais il ne faudrait le faire qu'avec prudence et de manière à ne compromettre que le moins possible l'effort entrepris.

Nous devons donc chercher de quelle façon les consacrer encore au service du monde ouvrier en dehors de la situation de travailleurs, mais en union étroite avec les militants laïcs. C'est l'objet de notre recherche présente.

(1) *La Croix*, 21 octobre 1959.

Les aspects positifs de la lettre du Saint-Office

Note de S. Exc. Mgr Guerry.

Pour répondre à des questions qui lui ont été posées par des militants d'Action catholique, S. Exc. Mgr Guerry, archevêque de Cambrai et président de la Commission épiscopale du monde ouvrier, a publié la note suivante sous le titre « Les aspects positifs du document romain concernant les prêtres au travail » (1) :

La note du Saint-Office décidant la cessation du travail des prêtres comme ouvriers a suscité des interprétations fantaisistes et erronées. Une certaine presse s'est empressée de la considérer comme un document négatif et comme un frein aux initiatives apostoliques de l'épiscopat français pour l'évangélisation du monde ouvrier.

Il importe donc de présenter les aspects positifs de l'intervention de Rome.

Témoignages d'encouragement et d'approbation

1. Bien loin d'apposer un frein aux entreprises des évêques, constamment soucieux de répondre aux besoins de l'apostolat dans les masses populaires, la note du Saint-Siège multiplie les témoignages d'encouragement et d'approbation. Le Saint-Office, déclare-t-elle, avait déjà « appris avec satisfaction » la constitution de la Mission ouvrière

(1) *La Croix*, 25 septembre 1959 ; *la Quinzaine diocésaine de Cambrai*, 4 octobre 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

en 1957 par l'Assemblée des cardinaux et archevêques. « Il se réjouit » de savoir que 19 secteurs missionnaires ont été déjà établis dans 14 diocèses.

A ceux qui prétendraient opposer le Saint-Siège aux évêques de France sur l'apostolat dans les milieux ouvriers, nous recommandons particulièrement la lecture des lignes suivantes : « Le Saint-Siège partage la conviction des évêques de France au sujet de la nécessité d'un apostolat intense et efficace dans les milieux ouvriers... » « Il félicite les évêques français de leur zèle pastoral et des grands efforts qu'ils ont faits et font encore pour résoudre le grave problème de l'évangélisation des milieux ouvriers. »

Confiance dans le laïcat ouvrier

2. Un second aspect positif se dégage de la note : la confiance que le Saint-Siège met *dans le laïcat ouvrier* pour cet effort d'évangélisation. Il cite l'encyclique *Divini Redemptoris* du Pape Pie XI, précisant « la très noble mission » des ouvriers chrétiens en une phrase fort dense, qui montre bien l'étendue, la gravité et les causes de la déchristianisation : « Sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, *ce sont eux* qui doivent ramener à l'Eglise et à Dieu les multitudes immenses de leurs frères de travail qui, exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit, se sont éloignés de Dieu. »

Plus haut, à propos de la Mission ouvrière, la note faisait une mention expresse de « l'action des laïcs militants de la J. O. C. et de l'A. C. O. ».

Or, c'est un fait que trop de Français n'ont jamais compris jusqu'ici que l'Action catholique ouvrière par un laïcat organisé était, pour l'évangélisation du monde ouvrier, *la solution première et privilégiée*, parce que les laïcs sont partout présents dans les milieux de travail, vivant de la vie même de ceux qu'ils veulent conduire au Christ. Pie XI l'avait déclaré expressément dans l'encyclique *Quadragesimo anno* : « Les premiers apôtres des ouvriers seront des ouvriers. » L'existence, l'apostolat, le développement de la J. O. C. et de l'A. C. O. prouvent que cette action est déjà une réalité, pleine de promesses pour l'avenir.

Les instituts séculiers

3. Un troisième aspect positif doit être relevé dans la note. Le Saint-Siège demande aux évêques d'envisager *la création d'instituts séculiers* composés de membres prêtres et de membres laïcs, ces derniers travaillant dans les usines et capables, grâce à la formation appropriée donnée par des prêtres spécialisés, de porter, comme membres d'une institution d'Eglise, un témoignage particulièrement qualifié et d'établir un pont entre les ouvriers et l'Eglise.

Le grand exemple du P. Loew, qui a choisi cette forme, prouve qu'il y a là une institution conciliant harmonieusement les missions respectives du laïcat et du sacerdoce.

Une erreur d'interprétation du document romain a, là encore, faussé son sens. La note ne dit pas, comme d'aucuns l'ont cru, que la création des instituts séculiers est désormais l'unique forme d'apostolat voulue par le Saint-Siège. Elle précise, au contraire, qu' « aux excellentes initiatives » d'apostolat prises par l'épiscopat français, le moment paraît venu d' « ajouter » les instituts séculiers.

---

(2) ***D. C.*, n° 569 du 6 juin 1931, col. 1447. (*N. D. L. R.*)**

Sauvegarde de la pureté et de l'intégrité du sacerdoce

4. Enfin, ce qui domine toute la note, c'est le souci — et combien émouvant pour tout prêtre et tout croyant ! — *de sauvegarder la pureté et l'intégrité des fonctions sacerdotales.* Que des incroyants soient incapables de comprendre cet attachement de l'Eglise à la conception traditionnelle du sacerdoce, c'est tout naturel. Mais tout fils de l'Eglise se doit de méditer la forte leçon qui se dégage de la décision de Rome, en cette année où il est apparu plus clairement que la sainteté et le rayonnement extraordinaire de l'humble Curé d'Ars avaient été le fruit de sa foi ardente en son sacerdoce, en la force d'en-haut à travers ses fonctions sacerdotales : la parole de Dieu, les sacrements, sa messe, son bréviaire. En un mot, parce qu'il a été uniquement, simplement, totalement prêtre, il a converti des foules.

Et cela ne diminue en rien ni les mérites, ni la générosité souvent héroïque, ni le courage de ces prêtres qui, portant dans leur cœur la souffrance de la séparation du monde ouvrier d'avec le Christ et l'Eglise, avaient cherché à partager sa vie pour lui porter le message du salut. Certains les accablent de leurs sarcasmes et parlent de condamnations. Le Saint-Père, lui, a pensé à eux, au « réel sacrifice » qu'il allait leur imposer, comme l'indique le document qui s'achève par ces mots : « Qu'ils sachent que le Saint-Père les entoure d'une très bienveillante sollicitude. »

Mission ouvrière et travail

Note de S. Exc. Mgr Garrone.

S. Exc. Mgr Garrone, archevêque de Toulouse et président de la Commission épiscopale du clergé et des séminaires, a reproduit la note que l'on vient de lire de S. Exc. Mgr Guerry dans la Semaine catholique de Toulouse *(4 octobre), en la faisant précéder de ces réflexions personnelles à l'adresse de ceux qui critiquent et se découragent :*

Une note récente du Saint-Office adressée à S. Em. le cardinal de Paris a été, par une indiscrétion coupable, communiquée à la presse.

Cette note répondait à une demande d'élargissement des autorisations accordées aux prêtres pour travailler en usine ou en atelier.

Comme il arrive en de pareilles circonstances, les esprits partisans cherchent à exploiter la décision en faveur de leur thèse, et des esprits non prévenus peuvent s'y laisser prendre.

Il y a une façon bonne, et une seule, de réagir chrétiennement : obéir et se pénétrer de son mieux des raisons de l'Eglise, c'est-à-dire « écouter » au sens évangélique, qui signifie accepter et méditer. Pas l'un sans l'autre.

Se contenter d'obéir en récusant *a priori* certaines raisons données, ou en négligeant les autres, n'est pas bon : ce n'est pas là véritablement obéir. Une telle attitude d'âme n'est pas juste, puisqu'elle implique suffisance et conduit fatalement à entendre de travers la pensée de l'Eglise. Elle est encore dangereuse, parce que l'obéissance en est rendue plus difficile et, à la longue, peut-être impossible. Enfin, on refuse par là le bienfait nécessaire d'une humble méditation des vérités que l'Eglise juge opportun de rappeler.

Le contresens ne serait pas moins flagrant ni dangereux si on voulait trouver dans cette note un

prétexte à s'aveugler ou un encouragement à ne rien entreprendre.

Il nous est arrivé souvent, et récemment encore, de prévenir avec force contre l'erreur et l'imprudence qu'il y a à déclarer à la légère la foi morte dans une conscience, alors qu'elle est seulement refoulée par la vie ou le milieu et mise en danger de mourir. Par ailleurs, le caractère baptismal constitue à coup sûr un ressort d'action apostolique et un fondement inaliénable d'espérance. Mais on ne saurait pour autant méconnaître la matérialisation massive et progressive qu'entraîne l'absence habituelle et totale de contact avec les sources où s'alimente la foi et la lente imprégnation du milieu.

Si donc telle ou telle manière d'entreprendre l'évangélisation du monde ouvrier se trouve à un moment donné contre-indiquée, ne rien entreprendre du tout serait pire encore, et la note du Saint-Office, en suggérant un moyen inédit qui s'ajoute à toutes les ressources déjà en œuvre — et avant tout l'Action catholique, — ne fait que provoquer à l'initiative. Si, d'autre part, la pureté essentielle de l'activité sacerdotale demeure la condition première de tout effort vrai, cela ne signifie nullement soit un désaveu de ceux qui, portant au cœur comme une blessure la misère spirituelle du monde ouvrier, ont voulu de toutes leurs forces y répondre, soit une dispense accordée à quelque prêtre que ce soit de regarder en face la réalité et de puiser dans sa charité la force des initiatives de vie personnelle et d'action requises pour le salut des âmes.

Tel est au fond l'esprit de la note du Saint-Office dont S. Exc. Mgr Guerry, président de la Commission épiscopale du monde ouvrier, vient d'analyser « les aspects positifs », dans un texte que nous nous permettons de reprendre ci-dessous.

† GABRIEL-MARIE GARRONE,
archevêque de Toulouse.

Le sens catholique

Conférence de S. Exc. Mgr Théas

Sous ce titre, S. Exc. Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, publie dans le Bulletin religieux *de son diocèse (1er octobre) le texte de la conférence qu'il a faite devant ses prêtres réunis pour leur retraite :*

La publication indiscrète de la lettre du Saint-Office concernant les « prêtres au travail » a causé de l'émoi. Toute la presse, à Paris et en province, a commenté le document. L'opinion est vraiment attentive à l'évangélisation du monde ouvrier. Mais comment n'être pas affligé en constatant qu'une décision aussi grave, aussi réfléchie et aussi autorisée, est jugée, parfois même par des chrétiens, en dehors de toute vue de foi et comme si chacun avait qualité pour discuter, approuver, condamner ce que le Souverain Pontife a décrété en vertu d'un pouvoir et d'une responsabilité qui lui viennent du Christ ? Il est certain que même des non-catholiques portent beaucoup d'intérêt à l'Eglise, et c'est très heureux. Mais n'est-il pas évident aussi que certains fils de l'Eglise sont dépourvus du sens catholique ?

A l'occasion de notre retraite, renouvelons notre résolution de faire du *sentire cum Ecclesia* une des règles fondamentales de notre vie sacerdotale.

Revenons sur la lettre du Saint-Office concernant les prêtres au travail. Ceux-ci n'existant pas dans le diocèse, nous avons plus de liberté pour découvrir la valeur du document romain sur le plan spirituel, disciplinaire, doctrinal et apostolique.

VALEUR SPIRITUELLE

L'autorité de l'Eglise est l'autorité de l'Esprit-Saint. « Le Rédempteur, écrivait Léon XIII, n'a pas voulu, pour des motifs insondables, achever lui-même sa mission sur la terre, mais il a confié au Saint-Esprit le soin de couronner l'œuvre que lui avait confiée le Père. » (*Divinum illud.*) Nous sommes à une époque où l'action de l'Esprit-Saint s'affirme avec force. « C'est vraiment un souffle puissant du Saint-Esprit qui passe en ce moment sur la terre. » (Pie XI, *Caritate Christi compulsi.*)

L'Esprit-Saint soufflerait-il partout, sauf à Rome, sauf au Vatican ? Certaines réflexions le laisseraient parfois supposer. La générosité ne dispense ni de la foi ni de la soumission. « On peut être extérieurement dans l'Eglise, disait Bourdaloue, et n'avoir pas la foi de l'Eglise. » A certains apôtres soucieux d'efficacité et dont l'ardeur irait jusqu'au martyre, mais qui ne se placent pas dans les perspectives surnaturelles, on pourrait dire avec saint Cyprien : « Ce n'est pas votre sang que Dieu vous demande, mais votre foi. » Oui, il faut croire que l'Esprit de Dieu gouverne, vivifie l'Eglise, et qu'il dirige l'apostolat par l'Eglise. Cette conviction, dans la conjoncture présente, est facilitée par le fait que le Saint-Siège a apporté à l'étude du problème des prêtres au travail beaucoup de temps, beaucoup d'attention, une réflexion prolongée et très bienveillante. Il n'y a eu, au Saint-Office, aucune précipitation, mais une lenteur romaine qui a facilité d'une part l'examen très objectif de la question et, d'autre part, l'action de l'Esprit-Saint dans un domaine très important de la vie apostolique.

VALEUR DISCIPLINAIRE

La question posée au Saint-Office est rappelée en ces termes par le cardinal Pizzardo : « La note remise par Votre Eminence demande que des prêtres, choisis par leur évêque, bien préparés, soutenus par une vie sacerdotale authentique et unis au clergé paroissial, puissent travailler en usine à plein temps et non plus seulement trois heures par jour. » Voici la réponse :

« Le Saint-Siège estime que le travail en usine ou en chantier est incompatible avec la vie et les obligations sacerdotales. »

Après avoir promulgué et justifié la décision du Saint-Office, S. Em. le cardinal Pizzardo ajoute : « Telles sont les raisons qui ont déterminé les Eminentissimes cardinaux du Saint-Office à décider la cessation du travail des prêtres ouvriers ou employés dans les usines ou dans les autres entreprises, ou comme marins sur les bateaux de pêche ou de transport, et la substitution des « prêtres au travail » par des groupes de prêtres et de laïcs spécialement consacrés à l'apostolat des milieux ouvriers. »

Le Saint-Office demande que le rappel des prêtres ouvriers et leur remplacement se fasse graduellement, avec prudence et charité. Il va sans dire que nous prierons beaucoup pour nos frères dans le sacerdoce, au moment où leur est demandé un très grand sacrifice.

De la lecture attentive du document romain, il ressort que ne sont interdits ni le travail manuel en général, ni le travail artisanal, ni le travail aux champs. Leur légitimité cependant requiert la rec-

titude d'intention et des circonstances moralement favorables.

Des décisions aussi graves n'ont pas été prises à la légère. Quelles en sont les raisons ?

Valeur doctrinale

Il y a un dogme du sacerdoce. C'est pour le respecter que le Saint-Office a pris les mesures disciplinaires dont il a été question.

Il ne suffit pas au zèle apostolique d'être ardent ; il faut qu'il soit éclairé. Il importe que les apôtres surtout « marchent dans la vérité » (*Jean,* III, 4).

C'est au nom de la vérité que Rome intervient dans la question des prêtres au travail.

La vérité, que dit-elle ?

1. « C'est essentiellement pour exercer des fonctions sacrées que le prêtre est ordonné : offrir à Dieu le saint sacrifice de la messe et la prière publique de l'Eglise, distribuer aux fidèles les sacrements et la parole de Dieu. »

Ainsi est rappelée par le Saint-Office la double méditation ascendante et descendante du prêtre.

Parce que ces fonctions sacerdotales sont essentielles, un prêtre ne peut jamais y renoncer.

Or, l'appartenance d'un prêtre à l'usine aurait comme conséquence de nuire à l'essentiel : « En effet, les jours de travail, il serait presque impossible au prêtre de remplir tous les devoirs de la prière que l'Eglise exige de lui chaque jour : célébration de la sainte messe, récitation intégrale du bréviaire, oraison mentale, visite au Saint Sacrement et chapelet. »

La vérité que dit-elle ?

2. Elle précise la qualité du témoignage que le prêtre doit porter. « Il est bien vrai que le prêtre, comme les apôtres, est un témoin (*Actes,* I, 8), mais c'est pour attester la résurrection du Christ (*Actes,* I, 22) et donc sa mission divine et rédemptrice. Or c'est avant tout par la parole qu'il doit témoigner, et non par le travail manuel accompli parmi les ouvriers, comme s'il était l'un d'entre eux. »

Que faut-il savoir ?

3. Il y a, dans la vie du prêtre, beaucoup d'autres activités possibles et nécessaires. Le Saint-Office ne les énumère pas, car cette énumération est impossible. Les activités peuvent être innombrables et variées à l'infini. Dans la brousse africaine et dans une grande ville française, les occupations du missionnaire et du prêtre sont très différentes. Le Saint-Office se contente de fixer deux principes, deux normes :

a) « Toutes les autres activités du prêtre doivent être ordonnées en quelque manière à ces fonctions (sacrées) ou en découler comme des conséquences pratiques. » C'est ainsi que peut se justifier, je pense, la présence du prêtre dans l'enseignement, même pour les matières profanes : cet enseignement doit avoir une référence à l'essentiel de la fonction sacerdotale.

b) Voici le deuxième principe : « Tout ce qui est incompatible avec elles (les fonctions sacrées) doit être exclu de la vie du prêtre. »

Si nous jugeons nos activités à la lumière de ces deux principes, il y aura, dans nos vies, des choses à corriger, à rectifier, à affermir. Notre sacerdoce y gagnera.

Que faut-il savoir ?

4. Le prêtre, lui aussi, subit l'influence du milieu. Le prêtre au travail ne se trouve pas seulement plongé dans une ambiance matérialisée, néfaste pour sa vie spirituelle et souvent même dangereuse pour sa chasteté, il est lui aussi amené, malgré lui, à penser comme ses camarades de travail dans le domaine syndical et social et à prendre part à leurs revendications : redoutable engrenage qui le mène rapidement à participer à la lutte des classes. Or cela est inadmissible pour un prêtre. »

Qui donc oserait contester la sagesse et la vérité de ces observations ?

Mais voici un autre aspect de la lettre du Saint-Office.

Le document n'est pas seulement négatif. Il ne se contente pas d'arrêter l'expérience des prêtres au travail. Il est constructif. Il donne un élan. Il pousse à l'action. Après avoir félicité les évêques français « de leur zèle pastoral et des grands efforts qu'ils ont faits et font pour résoudre le grave problème de l'évangélisation des milieux ouvriers », le Saint-Office affirme « la nécessite d'un apostolat intense et efficace dans les milieux ouvriers, pour les ramener à la foi et à la pratique de la vie chrétienne ». Rendre les masses au Christ, l'Eglise y tient « comme à l'une de ses missions les plus chères ».

A quel moyen recourir ? En premier lieu, évidemment, à l'Action catholique. Elle n'est pas une nouveauté. Des laïcs bien formés, au point de vue spirituel et apostolique, doivent assurer à l'usine, au chantier, dans l'entreprise, une présence de l'Eglise, grâce à laquelle le levain chrétien sera dans la pâte humaine. Aux ouvriers chrétiens incombe une « très noble mission ». Le Saint-Office cite ces lignes de Pie XI : « Sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, ce sont eux (les ouvriers chrétiens) qui doivent ramener à l'Eglise et à Dieu les multitudes immenses de leurs frères de travail qui, exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit, se sont éloignés de Dieu. » (*Divini Redemptoris.*)

Il va sans dire que ces travailleurs chrétiens devront être formés au point de vue spirituel et apostolique, par des prêtres qualifiés. Ceux-ci rappelleront aussi aux ouvriers les principes chrétiens pour la solution des problèmes d'ordre syndical et temporel.

Enfin, avec une grande discrétion, « le Saint-Siège demande aux évêques de France d'envisager si le moment n'est pas maintenant venu d'ajouter à ces excellentes initiatives la création d'un ou de plusieurs instituts séculiers, composés de membres prêtres et de membres laïcs. Ces derniers pourront travailler dans les usines sans autres limites de temps que celles qu'exigent la vie spirituelle et leur santé : membres d'une institution d'Eglise, ils porteront un témoignage particulièrement qualifié ».

On le voit, l'Eglise, plus que jamais, s'occupe de l'évangélisation des masses. Elle en a la hantise.

☘

Si, dans notre diocèse, où il n'y a pas de prêtres ouvriers, cette lettre du cardinal Pizzardo au cardinal Feltin est commentée, c'est parce que, n'étant pas intéressés, nous pouvions, sans susciter des remous, en comprendre les leçons avec sérénité et profit.

Ce document si important marquera une date dans l'histoire de l'Eglise. Il nous invite à maintenir, à protéger, à fortifier notre mentalité catholique, notre sens catholique. Il nous montre aussi l'admirable institution de l'Eglise : elle comporte,

au sommet, la primauté pastorale du vicaire du Christ, de celui qui a reçu le pouvoir de régir non seulement les agneaux, mais aussi les brebis, non seulement les fidèles, les religieux et les prêtres, mais aussi les évêques. Le Pape est l'évêque des évêques.

Quand nous contemplons le Pape, chef suprême de la hiérarchie, disons : *Dominus est.*

Quand nous écoutons sa voix, mettons-nous en humble attitude d'accueil : celui qui parle, c'est le Seigneur : *Dominus est.*

Tarbes, le 24 septembre 1959.

† PIERRE-MARIE,
évêque de Tarbes et Lourdes.

L'apostolat ouvrier

Communication de S. Exc. Mgr de Courrèges d'Ustou, évêque de Montauban (1)

Des commentaires parfois erronés ont suivi la publication dans la presse de la lettre personnelle adressée par S. Em. le cardinal Pizzardo à S. Em. le cardinal Feltin sur « Les prêtres au travail ». Ils n'ont pu que troubler ceux qui n'ont pas lu ou n'ont lu que distraitement cette lettre.

Depuis la fin de 1953, le Saint-Siège avait accepté que des prêtres accomplissent un travail salarié quelques heures par jour. Progressivement, une soixantaine de prêtres de France avaient été autorisés par leurs évêques à se mettre ainsi au travail pour un contact apostolique avec les milieux ouvriers et une pratique plus stricte de la pauvreté.

C'est cette activité ouvrière que le Saint-Office interrompt, la jugeant « incompatible avec la vie et les obligations sacerdotales ».

Mais l'interdiction du Saint-Office n'est pas un acte purement négatif ; elle s'accompagne d'encouragements donnés aux autres initiatives apostoliques poursuivies en France : « Le Saint-Siège, écrit le cardinal Pizzardo, partage la conviction des évêques de France au sujet de la nécessité d'un apostolat intense et efficace dans les milieux ouvriers pour les ramener à la foi et à la pratique chrétienne dont ils se sont malheureusement éloignés. »

« Il félicite les évêques français de leur zèle pastoral et des grands efforts qu'ils ont faits et font pour résoudre le grave problème de l'évangélisation des milieux ouvriers. »

Parmi ces initiatives, le Saint-Office nomme, avec la Mission ouvrière créée dans quelques diocèses, l'action des laïcs, militants de la J. O. C. et de l'A. C. O. Et, comme pour accréditer la « très noble mission » de ces ouvriers chrétiens, il rappelle les solennels encouragements de Pie XI : « Sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, ce sont eux qui doivent ramener à l'Eglise et à Dieu les multitudes immenses de leurs frères du travail qui, exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit, se sont éloignés de Dieu. » (Enc. *Divini Redemptoris.*)

Si le Saint-Office suggère ensuite des recherches dans le sens des instituts séculiers, c'est pour ajouter à ces efforts du laïcat, non pour les remplacer.

Que cette lettre du Saint-Office, qui demande à des prêtres de France un dur sacrifice, nous réunisse tous dans la prière et la charité apostolique.

† L. C.

(1) *Le Bulletin catholique du diocèse de Montauban,* 1er octobre 1959.

Communiqué de S. Exc. Mgr Lebrun, évêque d'Autun (1)

La question des « prêtres au travail » a, de nouveau, retenu l'attention de la presse quotidienne et hebdomadaire. Un journal de Paris s'est permis l'inexcusable indiscrétion de publier une lettre confidentielle du Saint-Office à S. Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris. Lancé dans le grand public, le document a été l'objet de nombreux commentaires et, souvent, aussi, de regrettables appréciations.

Le Saint-Siège, comme l'épiscopat français, porte le grave souci de l'évangélisation du monde ouvrier. C'est avec son autorisation que le cardinal Suhard, de vénérée mémoire, suivi de plusieurs évêques, avait commencé l'envoi de « prêtres au travail », dans le désir de rétablir un contact entre les ouvriers et l'Eglise qu'ils ne connaissaient plus.

Ces prêtres ont reçu l'ordre de cesser le travail entrepris. Ils ont obéi et donnent ainsi, tout à la fois, un exemple de soumission filiale à l'Eglise et la preuve de la profondeur de leur foi, de la sincérité de leur désintéressement.

Leur obéissance, certes, ne va pas sans une profonde souffrance. Ils avaient tout quitté, tout donné, pour mieux servir, dans le sacerdoce, le salut de la classe ouvrière. Ils espéraient, par leur présence et l'offrande de leur travail, à l'usine, à la mine, sur les chantiers, dissiper les préjugés tenaces qui tiennent les masses ouvrières éloignées de l'Eglise du Christ.

Leur générosité fut incontestable, non moins que leur ardent amour des petits, des humbles, des pauvres. Nous continuerons de prier pour eux, afin que l'offrande de leur sacrifice serve à la rédemption de ceux qu'ils aimaient plus qu'eux-mêmes.

L'Eglise nous rappelle à tous que le prêtre est, avant tout, l'homme de Dieu, l'homme de la prière, de la parole, du sacrifice et des sacrements.

Les apôtres l'avaient ainsi compris : ils avaient confié aux diacres les services de la charité matérielle pour donner tout leur temps à la prière et à l'annonce de la Bonne Nouvelle. Le Christ leur avait dit : « Allez, enseignez, prêchez l'Evangile à toute créature... »

Ainsi doivent agir leurs successeurs et les prêtres associés à leur ministère apostolique.

⁂

Mais le problème angoissant de l'évangélisation des classes laborieuses reste intégral. Il devrait troubler le sommeil non seulement des évêques et des prêtres, mais celui de tous les chrétiens. Nous ne pouvons oublier qu'en notre Saône-et-Loire, la pratique régulière du dimanche, qui est de 20 % dans les zones urbaines, tombe, à quelques exceptions près, à une proportion de 2 % à 6 % parmi les ouvriers.

Le Saint-Siège demande aux évêques de continuer de tout leur cœur à rechercher

(1) *Semaine religieuse d'Autun, Chalon et Mâcon,* 10 octobre 1959.

des moyens nouveaux d'évangélisation plus adaptés.

Ils devront créer des instituts séculiers, composés surtout de religieux qui ne seront pas prêtres, qui travailleront en usine à temps plein et qui porteront le témoignage du Christ dans les milieux les plus déchristianisés.

Ils devront, de plus, rappeler aux ouvriers chrétiens leur « très noble mission » d'apôtres, de militants d'Action catholique.

Nous souhaitons que, dans le diocèse, un très grand effort soit accompli dans les paroisses qui comptent une population ouvrière, pour développer la Jeunesse ouvrière chrétienne (J. O. C.-J. O. C. F.) et l'Action catholique ouvrière (A. C. O.). Y a-t-on suffisamment pensé ? Leur a-t-on donné assez de temps et de cœur ? A-t-on gardé le mot d'ordre de Pie XI : « Les apôtres du monde ouvrier seront les ouvriers » ?

Les prêtres de notre génération ont été les témoins émus de l'admirable élan de la première J. O. C. si porteuse d'espérance. Les jeunes ouvriers d'alors, « fiers, purs, joyeux et conquérants », ne craignaient pas de chanter :

Nous referons chrétiens nos frères,
Par Jésus-Christ nous le jurons.

⁂

Qu'à nouveau reprenne cet irrésistible élan soutenu par le sacrifice des prêtres qui ont quitté le bleu de travail pour la soutane. « Que se lèvent, disait Pie XII, de grandes phalanges d'apôtres comme celles que l'Eglise a connues en ses premiers jours..., qu'à côté des prêtres, des laïcs parlent aussi..., que, porteurs de vie, ils pénètrent dans les usines, les bureaux... partout où le Christ a le droit d'entrer. »

Une fois de plus, dans l'histoire de l'Eglise, il sera vrai que l'obéissance crucifiante est féconde en fruits d'éternité. Par la vertu du sacrifice offert, tant de travaux et de souffrances n'auront pas été inutiles, tant de larmes n'auront pas été versées en vain, tant d'espérances n'auront pas été déçues. La rédemption des hommes ne s'accomplit qu'à l'ombre de la croix.

† Lucien Sidroine,
évêque d'Autun, Chalon et Mâcon.

Autun, le 5 octobre 1959,
en la fête de saint Léger,
évêque et martyr.

Laïcat d'Eglise

Communication de S. Exc. Mgr Johan, évêque d'Agen.

D'une communication faite par Son Excellence Mgr Johan, évêque d'Agen, à ses diocésains, après le Congrès de l'Action catholique générale féminine où il avait donné une conférence très remarquée sur « les apôtres laïcs dont l'Eglise a besoin », nous extrayons le passage suivant où il aborde le problème des prêtres au travail, après avoir rappelé la volonté de l'Eglise touchant le laïcat d'Eglise (1) :

... Ne devons-nous pas essayer de comprendre dans cette lumière la décision récente du Saint-Office ?

En face d'un monde ouvrier absolument clos en lui-même, enfermé dans un cercle de pensées et d'attitudes affectives excluant toute influence profonde d'un autre milieu, séduit par un système faisant de l'athéisme comme un élément essentiel de l'existence ouvrière consciente et militante, et traitant l'Eglise comme un poison à refuser, des prêtres généreux et héroïques (le renoncement à tout pour le salut à répandre est bien, au plan chrétien, un héroïsme) s'efforçaient d'y pénétrer en acceptant pour eux la condition ouvrière.

L'Eglise a estimé que ce rôle devait être joué en exclusive par le laïcat même. Parce que le rôle du sacerdoce, à même la pauvreté du Christ et l'abnégation la plus radicale, devait apporter au laïcat un levain d'existence pleinement évangélique, et se réserver aux tâches de la prière, de la doctrine et des disciplines de sainteté qui harmonisent le prêtre au sacrifice saint où son âme touche ses sommets de valeur et d'influence de grâce. Et aussi parce que le laïcat, « ligne avancée » de l'Eglise aux profondeurs du monde des hommes, présence, au sein de ce monde, de l'Eglise comme principe de grâce, de salut, d'authentique promotion humaine, a cela spécifiquement pour mission. C'est donc au laïcat, du dedans, par sa valeur évangélique non moins que par la profondeur de son service humain, de rouvrir les êtres fraternels, les compagnons de milieu sociologique, à cette Eglise repoussée et au Christ qui ne s'offre à eux que par elle. C'est aux militants du laïcat, humblement, généreusement, avec la grâce, de rappeler à ceux pour qui l'Eglise n'est qu'une ténébreuse malfaisance, qu'il serait désirable qu'elle fût vraie ; et alors de montrer qu'elle est vraie, et d'amener ceux qui auraient saisi où existe la vraie lumière à se régénérer, se sauver, et enfin vivre au sein du mystère du Christ.

Jamais l'Eglise n'a manifesté plus grande confiance en « son » laïcat qu'elle ne l'a fait en lui confiant un tel rôle, en lui confiant de le jouer pleinement.

(1) *La Semaine catholique du diocèse d'Agen*, 9 octobre 1959.

Les prêtres marins

Intervention de S. Exc. Mgr Cazaux au Congrès de l'Apostolat de la mer.

Au Congrès de l'Apostolat de la mer qui s'est tenu à Vigo (Espagne) du 1er au 4 octobre dernier, S. Exc. Mgr Cazaux, évêque de Luçon, membre de la Commission épiscopale des œuvres de mer, a rendu hommage en ces termes à la façon dont les prêtres marins ont accepté le sacrifice qui leur était demandé (1) :

Avec l'accord de Mgr Rossi, en cette cérémonie

(1) Ce texte nous a aimablement été communiqué par l'Aumônerie générale de la marine marchande, 15, rue La Quintinie, Paris, XVe.

terminale du XIIIe Congrès international de l'Apostolat de la mer, en cette assemblée de prêtres et de laïcs qui se sont avérés, au cours de ce Congrès, si désireux de travailler à l'avancement du règne de Dieu dans les ports et à bord des bateaux, je me permets d'évoquer la pensée d'un groupe de prêtres qui, eux aussi, se sont consacrés à l'évangélisation des mêmes milieux et s'y sont dévoués jusqu'à se faire marins avec les marins.

Chargé depuis plus de douze ans, personnellement d'abord, puis en tant que membre de la Commission épiscopale de la mer, de leur faire parvenir le soutien et les directives de la hiérarchie, je me croirais coupable, si, au moment où ils sont plus douloureux tout en s'avérant à la fois plus fidèles, je n'avais pas et je ne vous priais pas d'avoir pour eux un très amical souvenir.

Nous avons la ferme assurance qu'ils exécuteront sans faiblir les ordres qui viennent de leur être donnés. L'Autorité a parlé ; tous ont déjà prononcé la parole qui sauve : *Fiat*.

Ils vont donc quitter leurs bateaux et leurs frères de navigation, non sans une peine immense, mais avec une docilité entière à l'Eglise du Christ.

J'ai pensé qu'ils auraient quelques raisons de se plaindre de nous et que j'aurais manqué à l'amitié que je leur porte et que nous devons tous avoir pour eux si, avec toute ma confiance, je ne vous demandais pas à tous de prier à leur intention, *ut holocaustum pingue fiat*, pour que leur sacrifice soit fécond et serve tout à la fois à leur sanctification, à l'essor de l'Apostolat de la mer, à la gloire de Dieu.

Pour une plus grande collaboration entre les dirigeants patronaux et ouvriers

Déclaration collective de l'épiscopat canadien (1)

1. De graves dangers menacent aujourd'hui notre monde tragiquement divisé ; et seule une étroite collaboration, fondée sur la justice et la charité, entre tous ceux de qui dépend notre vie sociale et économique, peut nous en délivrer. Quand le monde ignore le message social chrétien, son sort est l'asservissement ou la destruction. Seule une action inspirée d'unité chrétienne pourra le sortir de ce pénible dilemme.

LES OBLIGATIONS DES GROUPEMENTS PATRONAUX ET OUVRIERS

2. Au cours du dernier conflit mondial, les patrons, les ouvriers et les gouvernements canadiens ont su travailler ensemble dans l'intérêt de la nation. La gravité de la situation actuelle n'exige-t-elle pas que se continue le même esprit de sacrifice, la même solidarité ? Le bon ordre économique et social d'un pays exige l'harmonie des forces productrices. Celle-ci, par ailleurs, ne peut s'établir humainement que par l'existence d'associations groupant d'un côté les travailleurs et de l'autre les patrons. Ces groupements doivent être forts, actifs et libres de toute influence extérieure indue. Grâce à de tels organismes, inspirés dans leur orientation et leur action par les principes sociaux chrétiens, les uns et les autres peuvent discuter et fixer en toute indépendance et équité le statut du travail.

3. Cependant, le pouvoir considérable dont disposent ces groupements patronaux et ouvriers leur crée de graves obligations. Il leur faut éviter d'user de leur force comme d'une arme purement défensive ou offensive. Sinon, c'est la guerre des uns contre les autres ! Qu'ils s'emploient, au contraire, grâce à leur grande influence, à mieux servir et les intérêts de leurs adhérents et ceux de la collectivité nationale. Les forces syndicales et patronales doivent se canaliser dans un service authentique du bien commun.

L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE SUR LES CLASSES SOCIALES

4. Il existe des classes dans la réalité ; mais, selon la doctrine sociale de l'Eglise, il n'y a pas de barrière infranchissable entre elles. L'esprit de classe, qui procède d'une solidarité consciente dans la poursuite d'intérêts communs, est en soi une chose naturelle et même louable, s'il n'implique aucune méconnaissance des droits et des besoins des autres groupes. Mais confondre l'esprit de classe et l'esprit de lutte de classes, qui en est l'abus et la déviation, serait aussi injuste que d'assimiler le patriotisme éclairé à un nationalisme agressif. Les mouvements patronaux et les organisations ouvrières ont donc le devoir d'éviter tout antagonisme de classes, tout dénigrement systématique. Toute doctrine qui affirme que cette lutte est inévitable est aux antipodes de la vérité qui anime les aspirations chrétiennes.

5. Fort heureusement, nous ne connaissons pas, chez nous, de lutte ouverte de classes dans le domaine des relations patronales et ouvrières. Sachons l'apprécier. Mais notre situation demeure quand même en deçà de l'idéal social chrétien. S'il n'y a pas d'opposition acharnée, on ne rencontre pas non plus suffisamment de collaboration effective, d'allure constructive en dehors des conflits, entre les dirigeants du patronat et ceux de la classe ouvrière. Pour des chrétiens, en effet, il ne suffit pas de rejeter en théorie la lutte des classes. On doit vouloir et créer la collaboration des classes, aussi bien dans les faits que dans les esprits. Patrons et ouvriers sont tenus de se rejoindre sur des terrains concrets d'action. Comme il n'y a pas d'action en commun s'il n'existe pas un minimum d'idées communes, il serait donc normal que tous ceux qui professent la doctrine sociale chrétienne, à quelque condition qu'ils appartiennent, tentent d'arriver à certaines conclusions pratiques iden-

(1) *Semaine religieuse de Québec*, 24 septembre 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

iques. Ce qui n'exclut pas les intérêts différents et certains conflits, qui trouveront leur solution par voie de compromis.

UNITÉ ET HARMONIE DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

6. Nous souhaitons qu'un tel dialogue s'engage entre les chefs patronaux et ouvriers canadiens. Les sujets pour une discussion raisonnée de ce genre ne manquent pas. La question du chômage, l'exploitation des richesses naturelles, la législation sociale, par exemple, ne pourraient-elles pas en fournir l'occasion ? De telles initiatives ne feraient qu'engendrer la bonne foi, augmenter la confiance réciproque, voire régler avantageusement certains problèmes.

7. Il appartient donc aux dirigeants ouvriers et patronaux eux-mêmes de susciter ces occasions de rencontre. Ils doivent s'ingénier à faire naître des structures de collaboration, occasionnelle ou permanente. Que ce soit sous la forme de Commissions patronales-ouvrières spécialisées, de Conseils économiques ou de Conseils permanents du travail, de grands bienfaits peuvent être escomptés de telles initiatives. L'Etat a également la responsabilité d'encourager et de favoriser une telle collaboration, en invitant, aussi souvent que possible, les patrons et les ouvriers à venir siéger dans des Commissions administratives ou simplement consultatives.

8. La situation canadienne est privilégiée à ce point de vue, car elle permet encore d'éviter deux excès qui ont causé tant de dommages en d'autres pays, soit la guerre entre le patronat et les forces ouvrières, soit l'interventionnisme exagéré de l'Etat qui se substitue aux dirigeants ouvriers ou patronaux : dans un cas comme dans l'autre, les groupements restent des forces opposées et hostiles. C'est par une discussion franche et une collaboration sincère que de tels abus pourront être évités. Harmonie et travail d'ensemble, telle est l'exigence à la fois de l'ordre naturel des choses et de l'ordre révélé par le Christ. En effet, la nature a partout semé l'unité et l'harmonie. De même que dans le corps humain, malgré la diversité des membres, nous trouvons dans leurs relations unité et équilibre, de même aussi, la nature a voulu que, dans la société, le patronat et la classe ouvrière vivent en bonne intelligence en conservant un équilibre bienfaisant. L'une n'a-t-elle pas absolument besoin de l'autre ?

9. De plus, ce qui constitue l'idéal de la doctrine sociale de l'Eglise, c'est l'unité du Corps mystique, non dans l'égalité de catégories et de fonctions, mais dans la véritable fraternité chrétienne, en paroles et surtout en actes. Le Christ a voulu unir tous les hommes dans un lien d'amour mutuel, bonheur de paix et de bien-être qui ne s'obtient pas sans travailler, pour le bien de tous. « Ces perspectives se réaliseront le jour où la doctrine sociale de l'Eglise sera mise en vigueur et si tous s'appliquent à garder en eux-mêmes et à développer chez les autres, grands et petits, cette maîtresse et reine de toutes les vertus qu'est la charité. Car le salut tant attendu sera le fruit d'une grande effusion de charité ; cette charité chrétienne, qui contient en elle tout l'Evangile, toujours prête à se sacrifier pour le prochain, est l'antidote le plus vigoureux contre l'orgueil et l'égoïsme du monde. » (S. S. Jean XXIII, encyclique *Ad Petri Cathedram*.) (2)

(2) *D. C.*, n° 1308 du 19 juillet 1959, col. 905-906.

Communiqué de S. Exc. Mgr Puech, évêque de Carcassonne, à l'occasion d'une grève (1)

1° Depuis le 1er juillet, les ouvriers de la Soméca sont en grève sans pouvoir obtenir que leurs revendications soient librement débattues entre leurs délégués et la direction de l'usine. *Refuser ainsi tout dialogue, c'est méconnaître la dignité des travailleurs.*

Ces derniers ne sont ni des bêtes de somme ni des machines, mais des personnes. Par leur dur labeur, ils concourent à la prospérité de l'entreprise : ils ont droit à ne pas être regardés comme des enfants en tutelle, alors qu'ils se déclarent capables, par leurs représentants syndicaux, d'assumer leurs responsabilités. Bien plus, tous sauvés par le Christ, tous également fils de Dieu, par leur baptême, patrons et ouvriers sont des frères : c'est en frères qu'ils doivent se traiter, se comprendre et finalement s'entendre.

Au moment même où éclatait la grève de la Soméca, voici ce qu'écrivait le Pape Jean XXIII dans sa première encyclique (2 juillet) : « Nous exhortons vivement tous ceux sur qui reposent les responsabilités majeures des entreprises et de qui dépend le sort et parfois la vie des travailleurs, à ne pas apprécier seulement leur rendement économique, à ne pas se limiter au respect de leurs droits concernant leur salaire, mais à les considérer comme des personnes, bien plus, comme des frères. Qu'ils s'efforcent, en outre, de la manière convenable, de permettre à l'ouvrier une participation de plus en plus étroite aux bénéfices et aux intérêts de toute l'entreprise. » (2)

2° Dans ce dialogue nécessaire, *il est normal que le patron ait pour interlocuteurs les délégués syndicaux.*

Pie XII regrettait qu'on ne vît trop souvent dans le syndicalisme « qu'une arme pour des représailles » ou encore « un fleuve qui rompt ses digues et déborde », au lieu d'y voir « un pont qui peut unir les deux rives » (3). C'est dire que les syndicats n'ont pas seulement un rôle revendicatif : ils travaillent aussi à l'éducation de leurs membres, ils préparent les réformes sociales, ils participent à l'organisation de la profession. Il est donc normal qu'au sein de l'entreprise les délégués du personnel collaborent avec la direction, dans un climat de confiance mutuelle, en vue d'améliorer sans cesse les conditions et les méthodes de travail ou de rémunération.

C'est pourquoi, non seulement un patron ne doit jamais licencier des militants syndicaux à cause de leur action syndicale, mais encore il ne doit pas attendre qu'un conflit survienne pour établir des contacts et maintenir un dialogue profitable à tous.

3° *Les travailleurs doivent appartenir à un syndicat.* « Chacun pour soi », ce n'est pas une attitude chrétienne. Se contenter de bien s'occuper de

(1) *La Semaine religieuse du diocèse de Carcassonne*, 9 juillet 1959. Cette lettre a été lue en chaire dans les paroisses de Carcassonne et de la périphérie.

(2) *D. C.*, n° 1308 du 19 juillet 1959, col. 905. (*N. D. L. R.*)

(3) Discours du 24 janvier 1946. *D. C.*, n° 963 du 28 avril 1946, col. 382. (*N. D. L. R.*)

sa propre famille et de son travail sans s'inquiéter de la profession ni de l'entreprise, ce n'est pas aimer vraiment son prochain. Même si l'on est personnellement satisfait de son sort, il faut s'engager dans les organisations temporelles qui visent à procurer à tous une vie plus humaine, plus juste, plus fraternelle, et il faut y militer avec le souci permanent du bien commun et des valeurs morales. Trop nombreux sont les travailleurs qui restent à l'écart des syndicats ou qui se désintéressent de leur fonctionnement.

4° *La grève est un état de guerre* : tous ceux qui le peuvent doivent donc s'efforcer de rétablir au plus tôt la concorde. Que chacun reste constamment disposé à une entente pacifique. Qu'il s'interdise toute violence injuste. Qu'il bannisse même de son cœur toute animosité. C'est par là surtout qu'un chrétien doit se différencier de ceux qui cherchent non le « combat pour la justice », mais une « lutte des classes » inspirée par le mépris, la jalousie ou la haine.

5° Dans des circonstances aussi graves, *ceux qui n'appartiennent pas au monde ouvrier* doivent se défendre contre des préjugés trop fréquents. On ignore trop que les travailleurs aspirent légitimement à un progrès dans le partage des responsabilités. On ne se rend pas suffisamment compte des excès de fatigue ou des situations démoralisantes auxquels sont encore astreints, malgré d'incontestables progrès depuis un demi-siècle, tant d'hommes et de femmes dans leur labeur quotidien. On ne veut voir dans les activités syndicales que l'aspect revendicatif ou bien on les qualifie trop vite de « prétentions de gens incompétents », de « menées subversives », d' « agitation politique ». On oublie trop que seules en France les allocations familiales sont dues à une initiative patronale et que toujours les travailleurs ont arraché par la lutte les autres mesures prises en leur faveur. On rêve trop facilement de rapports fraternels entre patrons et ouvriers dans un climat d'idylle, sans se souvenir qu'un affrontement courageux et loyal au plan humain n'empêche nullement, bien au contraire, un amour mutuel au plan chrétien.

6° C'est pourquoi aucun catholique, quelle que soit sa condition sociale, ne peut se désintéresser de la grève actuelle.

Qui resterait insensible aux souffrances de plus de 400 foyers, dans lesquels de jour en jour la gêne risque de pénétrer si la grève se prolonge ? Ne refusez pas vos offrandes généreuses pour *venir en aide aux familles éprouvées*. Et n'omettez pas *d'appeler par de ferventes prières* l'heureuse fin de ce fléau, dans la justice.

Carcassonne, le 8 juillet 1959.

† PIERRE-MARIE,
évêque de Carcassonne.

Directives au sujet de la télévision

Lettre pastorale collective des évêques de Belgique (1)

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Depuis plusieurs années, le dernier dimanche de septembre, l'attention des fidèles est attirée sur les moyens modernes de diffusion : la presse, le cinéma, la radio et la télévision, qui, en raison de leur influence sans cesse grandissante, sont appelés à juste titre les puissances d'opinion.

Dans une lettre collective du 4 décembre 1952, nous vous avons exposé l'aspect pastoral de la question et nous vous avons donné des directives concernant le cinéma. Aujourd'hui, nous voudrions examiner les problèmes particuliers que pose la télévision, qui, quoique la dernière venue parmi ces puissances, exerce déjà cependant, elle aussi, une influence considérable.

IMPORTANCE DU PROBLÈME

Pour s'en convaincre, il suffit de dénombrer les récepteurs de télévision. Il y en a près de soixante millions dans le monde ; l'Europe en possède environ cinq millions et la Belgique quelque trois cent cinquante mille. Ceci représente pour notre seul pays au moins un million de spectateurs réguliers. Or, chez nous, la télévision n'en est encore qu'à ses débuts. C'est dire que, d'ici quelques années, ce chiffre aura considérablement augmenté.

On comprend dès lors le grave souci de l'Eglise au sujet de la télévision. Déjà dans son encyclique *Miranda prorsus* du 8 septembre 1957, le Pape Pie XII y consacrait tout un chapitre : « La télévision, écrivait-il, a connu précisément sous Notr pontificat un prodigieux développement dans cer tains pays et pénètre graduellement dans toutes le nations. Nous avons suivi ce développement, qu marque une date importante dans l'histoire d l'humanité, avec un vif intérêt, de grandes espé rances et de graves préoccupations (2). »

Plus récemment, S. S. le Pape Jean XXIII, dans so *motu proprio* « *Boni Pastoris* » du 22 février 195 exprimait les mêmes inquiétudes : « Nous devon déplorer avec tristesse les périls et les dommage moraux provoqués assez souvent par les spectacle cinématographiques et les transmissions de radi et de télévision qui blessent la morale chrétienn et la dignité même de l'homme (3). »

Et, dans sa première encyclique *Ad Petri Cathe dram*, du 29 juin 1959, il insistait encore : « Nou devons signaler la radio, le cinéma et la télévisio dont chacun peut suivre chez soi les émissions. Ce moyens de diffusion peuvent constituer une inv tation et une exhortation au bien, mais, hélas ! i peuvent être, spécialement pour les jeunes, l source de mœurs dépravées, de la malhonnêteté, d l'erreur et du dévergondage. Pour neutraliser so gneusement et efficacement la mauvaise influenc toujours croissante de ces moyens dangereux, faut résolument leur opposer les armes du vr et du bien... Aux émissions de radio et aux spe tacles de cinéma et de télévision qui font aime l'erreur et le vice, il faut en opposer d'autres q défendent la vérité et les bonnes mœurs. De cet

(1) Texte original qui nous a aimablement été communiqué par l'archevêché de Malines. Les notes sont de notre rédaction.

(2) *D. C.*, n° 1261 du 29 septembre 1957, col. 1241.
(3) *D. C.*, n° 1300 du 23 mars 1959, col. 398.

anière, des inventions si puissantes pour le mal ourront se transformer en moyens de salut pour s hommes et en honnête divertissement. Le remède rgira de la source qui souvent distille le oison (4). »

SENS RELIGIEUX ET MORAL

Quant à nous, vos évêques, nous tenons avant ut à vous faire connaître notre position doctrinale vant cette nouvelle réalisation de la civilisation ntemporaine.

Nous admirons cette remarquable invention du nie humain et nous rendons hommage à tous s savants qui ont contribué à la créer et à la ettre au point. En ce domaine comme en beau-up d'autres, le long et persévérant effort scienti-que et technique représente à nos yeux une des us brillantes manifestations de l'intelligence maine. Si l'humanité s'est toujours intéressée aux crets de la nature et a cherché sans cesse à les nétrer, c'est que sa dignité et sa destinée sont ur une bonne part liées à cette connaissance et ce progrès.

C'est pourquoi un instrument scientifique et tech-que aussi perfectionné que la télévision est une ose bonne en soi. Elle peut constituer un excellent oyen de culture, de promotion et de concorde ; le peut devenir source de vérité, de bien et de auté pour des millions d'hommes. Mais l'expé-ence atteste, hélas ! et la doctrine du péché ori-nel explique la déplorable incapacité de l'homme user comme il conviendrait des fruits de son génie ventif. Excellente en elle-même, la télévision peut rvir au meilleur comme au pire. Tout dépend de rientation que lui donneront ses producteurs et l'usage qu'en feront les spectateurs.

LA PRODUCTION

Nous nous adressons d'abord aux diverses ins-nces responsables de la production des spectacles télévision. Nous sommes parfaitement conscients la complexité des problèmes auxquels il faut ire face. Nous voulons cependant souligner publi-uement la lourde responsabilité morale qui incombe ux producteurs. Par le choix des programmes, par qualité morale, intellectuelle et esthétique des jets présentés, ils peuvent exercer une influence ofondément bienfaisante. Disposant d'un moyen action très puissant sur les esprits et sur les eurs, ils doivent se considérer comme de véri-bles éducateurs des masses populaires : nul hon-te homme, qu'il soit catholique ou non, ne peut ns faillir se dérober aux obligations morales de tte haute mission.

En fait, la télévision, telle qu'elle se présente ans notre pays, remplit-elle pleinement son rôle éducatrice populaire et de promotrice de la cul-re ? Nous nous permettons de poser la question. rop d'émissions ne sont-elles pas consacrées des banalités sans aucun rapport avec la véri-ble culture humaine ? Et la présentation de cer-ins films et de spectacles de variétés n'offre-t-elle as trop souvent des séquences choquantes ou éplacées, qui ne respectent guère les exigences de honnêteté morale ?

« Nous adressons aux responsables de ces roductions et de ces transmissions, déclare S. le Pape Jean XXIII, un paternel et pressant vertissement à suivre toujours les impératifs d'une conscience droite et délicate, comme il convient à ceux qui sont investis d'une mission très grave d'éducation (5). »

LA TÉLÉVISION ET LA FAMILLE

C'est aux parents ensuite que nous nous adressons avec une particulière insistance, pour leur rappeler leurs devoirs concrets en ce qui concerne la télévision. Qu'ils soient convaincus que cette nouvelle réalisation de la technique, si attrayante et si répandue, requiert leur attention toute spéciale et entraîne pour eux de nouvelles responsabilités.

Les dangers de l'introduction de la télévision dans la famille sont manifestes, même si l'on suppose les émissions irréprochables du point de vue moral. La télévision, en effet, modifie sensiblement la vie de famille, elle risque d'exercer sur la jeunesse un attrait excessif et irraisonné, elle diminue l'attention des enfants au détriment de l'étude et les détourne de la lecture, elle accentue la passivité intellectuelle à laquelle trop d'enfants sont enclins.

L'introduction de la télévision au sein des foyers nous oblige à préciser, à l'usage des parents, quelques normes fondamentales.

Le choix judicieux des programmes est un grave devoir de conscience. La Radio-Télévision catholique belge, mandatée par nous, établit, en accord avec la D. O. C. I. P. pour ce qui concerne les films, des sélections et des cotations morales des émissions. Nous demandons aux parents de recourir à ses avis. Ils trouveront régulièrement ces cotations dans les quotidiens et les périodiques catholiques. Nous recommandons très particulièrement l'excellent bulletin *Amis du film et de la télévision*, de la Ligue catholique du film.

Dans ce choix préalable, les parents n'appliqueront pas une méthode purement négative ou de simple interdiction. Ils veilleront à expliquer les raisons de leur choix et trouveront là une excellente occasion de former la conscience morale de leurs enfants.

Il est opportun de faire avec les adolescents la critique de toute émission qui, malgré la vigilance exercée, aurait laissé à désirer à l'un ou l'autre point de vue. Ces dialogues entre parents et enfants, menés dans un climat serein, peuvent être pleins d'enseignements pour les uns comme pour les autres.

Par ailleurs, les parents prendront toutes mesures utiles pour que leurs jeunes enfants ne puissent avoir le contrôle de l'appareil en leur absence ou en l'absence d'un adulte responsable.

Rappelons que les spectacles de caractère irreligieux ou immoral sont interdits non seulement par les lois de l'Eglise, mais aussi par la loi naturelle elle-même. Cette interdiction vise aussi bien les adultes que la jeunesse.

Enfin les parents doivent savoir qu'ils peuvent exercer une influence réelle sur la création des programmes en encourageant les bonnes productions et en protestant contre les mauvaises. Comme citoyens et comme parents, ils ont le droit et le devoir de faire respecter leurs légitimes revendications. En ce domaine, rien n'est plus néfaste que la facilité et le laisser-aller ; par contre, rien n'est plus efficace que les échanges de vues entre les responsables des émissions et les parents. Par là, les catholiques soutiendront puissamment la Radio-Télévision catholique belge, l'organisme qualifié pour représenter la pensée chrétienne dans le domaine nouveau de la télévision.

(4) *D. C.*, n° 1308 du 19 juillet 1959, col. 900.

(5) *Motu proprio « Boni Pastoris »*, *loc. cit.*, col. 398.

Presse et émissions télévisées

Un rôle très important dans l'orientation de la télévision incombe aussi à la presse. Celle-ci devrait être le porte-parole des téléspectateurs pour demander des émissions de haute culture et de saine inspiration. Elle doit également informer l'opinion publique sur la valeur et la moralité des émissions.

Nous approuvons et encourageons vivement les heureuses initiatives qui ont déjà été prises en ce sens par certains journaux : publication des programmes avec appréciations et commentaires, chroniques de télévision jaugeant la qualité artistique des spectacles sans perdre de vue les impératifs de la morale naturelle et de l'esprit chrétien.

Il serait souhaitable que la presse tout entière tienne compte dans ses chroniques des incidences de la télévision sur la vie familiale et accepte de publier avec les programmes des cotations morales adéquates.

Emissions religieuses

Nous voudrions, avant de conclure, dire un mot des émissions religieuses télévisées.

Grâce à la diligente collaboration des services compétents de l'Institut national de radiodiffusion, d'excellentes émissions ont été réalisées par les Commissions religieuses que nous avons constituées dans ce but. A tous les réalisateurs, artistes et techniciens qui leur prêtent leur compétence et leur dévouement, nous exprimons notre particulière gratitude. Par eux le message de l'Evangile, la doctrine de l'Eglise, les cérémonies liturgiques, la voix du Souverain Pontife et des autorités religieuses et tout ce qui concerne la pensée et la vie catholiques ont connu un rayonnement et une diffusion extraordinaires.

La télévision de la sainte messe est singulièrement appréciée. Nous encourageons de tout cœur cette initiative et nous sommes heureux de l'intérêt qu'elle suscite même en des milieux non chrétiens. Grâce à la télévision, les personnes empêchées de se rendre à la messe le dimanche, en raison de leur âge, de maladie ou d'infirmité, peuvent elles aussi s'unir intimement au sacrifice divin et à la liturgie essentielle de l'Eglise, encore que pareille assistance ne suffise pas pour satisfaire au précepte dominical.

Conclusion

Telles sont, Nos bien chers Frères, les principales directives que notre sollicitude pastorale nous invite à vous donner dans le domaine de la télévision. Puissiez-vous les accueillir avec piété filiale et les suivre avec docilité. Grâce à votre vigilante collaboration, nous avons la confiance que la télévision contribuera vraiment au bien et au progrès de l'humanité.

La présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises paroissiales et les chapelles publiques, à toutes les messes, le dimanche 27 septembre prochain.

Donné à Malines, en la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge Marie, le 8 septembre 1959.

† J. E. card. Van Roey, *archev. de Malines.*
† Louis-Joseph, *évêque de Liège.*
† André-Marie, *évêque de Namur.*
† Charles-Justin, *évêque de Gand.*
† Charles-Marie, *évêque de Tournai.*
† Emile-Joseph, *évêque de Bruges.*

La télévision, facteur d'éducation

S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Mon réal, a prononcé une allocution à l'issue des séanc d'études du premier Congrès des radiophiles téléspectateurs catholiques, le 7 juillet dernier, Centre social de l'Université de Montréal. Ce Co grès, qui a réuni plus de deux cents délégués nombreuses organisations catholiques, venus vingt-quatre diocèses et de trois provinces civil du pays, était sous les auspices des Ligues Sacré-Cœur et du Centre catholique national cinéma, de la radio et de la télévision. Voici larges extraits de l'allocution prononcée p S. Em. le cardinal Léger (1) :

Par votre étude, vous avez pu une fois plus remarquer en quelle haute estime l'Egli tient les techniques de diffusion. N'aurez-vous p noté les expressions employées par le pape Pie X pour les désigner ? « Merveilleux moyens modern de diffusion », « précieux don de Dieu », « d'u singulière importance », « parfaitement conform à la nature de l'homme », instrument de civilisati parmi la population du globe, etc.

A l'instar de la radio et du cinéma, et même à degré plus intense, la télévision s'avère facte d'éducation des peuples, des familles, des individu adultes, jeunes et enfants. Elle pénètre dans l'i time du foyer où elle impose avec l'image, le mo vement et la parole, qui les traduisent, des idé des sentiments, des passions. Que les chefs famille éveillés à leurs responsabilités vis-à-vis foyer qu'ils gouvernent cherchent lumière et dire tives sûres au sujet de cet hôte nécessaire, hô dont ils désirent avec raison faire un ami, voi qui témoigne d'un réalisme efficace. C'est pour e un droit strict, tout autant qu'un impérieux devo Trop souvent, nous avons à déplorer chez no un infantilisme invétéré sur le plan moral et spi tuel, parce que trop nombreux sont ceux qui, aya négligé de développer parallèlement à leur exp rience de la vie, leur sens religieux, font figu d'adolescents retardés et révoltés contre les pri cipes irréfragables que, faute de la maturité néce saire, ils ne savent pas adapter aux circonstanc mouvantes de la vie sociale. La journée qui s'achè se présente comme un palliatif appréciable à ce m social des nôtres. Il faut en savoir gré aux Ligueu du Sacré-Cœur d'en avoir été les instigateurs.

Puisqu'il s'agit dans la télévision d'un puissa facteur d'éducation, il importera toujours de co fronter les programmes qu'elle présente aux norm de l'éducation lesquelles répondent au but assig par Dieu à la destinée humaine. La tendan à juger d'un point de vue négatif la valeur d émissions télévisées, conduit à la confusion, à polémique, à la division. Il ne s'agit pas tant savoir où commence l'immoralité d'un programm que d'envisager le rendement positif de l'émissi et en définitive de l'organisme lui-même.

L'humanisme authentique, le sens chrétien, pensée de l'Eglise doivent éclairer et dicter, po les parents catholiques, le jugement à porter comm les démarches à poser au sujet de la télévision.

L'humanisme authentique se fonde sur la dign de la personne humaine. Au même titre que l'éduc

(1) *Service d'information de la Conférence catholiq canadienne, 10 juillet 1959.*

on à laquelle il préside, il impose que l'on tienne
ompte de la nature de l'homme, de ses facultés
: de leur hiérarchie dans l'échelle des valeurs.
hez l'adulte, comme chez l'enfant, les puissances
imaines commandent la considération et le res-
ect. Au stade du développement chez ce dernier,
s'agit de fournir aux facultés les moyens de
épanouir normalement ; chez le premier, elles
oivent être préservées de l'atrophie, de la dévia-
on, de la contamination vicieuse.

Les instincts ne sauraient s'arroger dans
homme le pouvoir despotique qui paralyserait les
aleurs supérieures.

L'humanisme authentique réclame aussi la cul-
ire. Le mot culture ne résonne-t-il pas comme le
Sésame, ouvre-toi »... pour un trop grand
ombre de programmes télévisés ou radiodiffusés ?
'est pertinemment pourtant, qu'on l'a écrit : « La
ilture véhicule un idéal humain ; dès qu'elle le
erd de vue, elle devient inhumaine. » (*Les Chré-
ens et la Culture*, p. 90.)

Si « un jugement sur une époque repose avant
out sur la qualité de la culture », il importe que le
hef de famille sonde la valeur des idées, des scènes,
es images qui entrent dans son foyer et qui
ıflueront sur le développement de ses enfants,
omme sur la mentalité des jeunes et des adultes.
a Sainteté le pape Jean XXIII, glorieusement
égnant, alors que cardinal Roncalli et patriarche
e Venise, s'adressant aux hôtes de l'Exposition
ıternationale des Arts cinématographiques de
'enise, disait : « Même à lire la simple description
ue saint Paul fait aux Galates (*Gal.*, V, 19-24) des
euvres et des fruits de la chair et de l'esprit, c'est
vec crainte et respect que nous devons accueillir
ette peinture de la vie humaine de tous les temps ;
oraison de grâces auxquelles aspirent sans cesse
s hommes aux nobles sentiments, et broussaille
ésastreuse et pestilentielle qui enserre et tourmente
ı vie domestique et sociale. »

« Et voici, écrit saint Paul, en des termes d'une
xtrême clarté, quelles sont les œuvres dues aux
onvoitises de la chair : fornication, impureté, liber-
nage, idolâtrie, maléfices, inimitiés, disputes,
nvie, cabales, rixes, factions, hérésies, jalousies,
rogneries, débauches et autres choses semblables,
ont je vous dis et vous répète que ceux qui les
ont n'auront pas de part au royaume de Dieu.
'ar contre, les fruits de l'esprit sont : charité, joie,
aix, longanimité, douceur, bonté, fidélité, mansué-
ude, tempérance... »

Qui ne voit que si vos foyers doivent être
nvahis par un art qui se réclame des convoitises
e la chair, des erreurs courantes sur la liberté
omme sur la notion même de l'homme et de sa
lestinée, ils deviennent des milieux délétères ?
Aussi avez-vous le droit comme le devoir, parents
hrétiens, d'exiger que les responsables de la télé-
ision chez nous respectent vos convictions. C'est
u prix de luttes difficiles et coûteuses que nous
vons conservé chez nous un mode d'éducation
hrétienne. A quoi aboutiraient ces efforts des siècles
lerniers, si nos libertés ne font que rendre plus
lirectes l'intoxication, la pollution de nos foyers ?
a déchéance n'en serait-elle pas rendue plus hon-
euse par le fait qu'elle serait la conséquence de la
léviation de nos consciences ?

Avec Pie XII, nous nous déclarons « convaincu
que le remède le plus radical pour diriger effica-
cement » cinéma, radio et télévision « vers les
hauteurs » de l'émission idéale, « est l'approfon-
dissement de la formation chrétienne de tous ceux
qui participent à la création des œuvres » diffusées.
Que tous s'approchent des sources de la grâce,
qu'ils assimilent la doctrine de l'Evangile, qu'ils
prennent connaissance de tout ce que l'Eglise
enseigne sur les réalités de la vie, sur le bonheur
et sur la vertu, sur la douleur et sur le péché, sur
le corps et sur l'âme, sur les problèmes sociaux et
sur les aspirations humaines : ils verront alors
s'ouvrir devant eux des voies nouvelles et lumi-
neuses, des inspirations fécondes pour des œuvres
fascinantes et de valeur permanente.

Faut-il que les chrétiens renient leur Chef pour
inspirer leur mentalité, leur vie pratique, leurs
idéaux, des principes opposés à sa doctrine ? On
est chrétien et l'on vit comme tel ou on ne l'est
pas et la vie en témoigne.

Que se multiplient chez nous les représentations
où l'esprit chrétien est si totalement absent que les
spectateurs les plus antagonistes au Christ les
acceptent et y applaudissent, parce que rien n'y
contredit leur philosophie de la vie, voilà qui
s'avère de nature à nous humilier profondément et
à nous inquiéter. Sans doute, de nombreux pro-
grammes religieux sont présentés à la télévision.
Nous aimons à croire qu'ils jouissent d'un accueil
bienveillant et universel chez les nôtres. Mais les
exigences du sens chrétien s'étendent plus loin.

Le facteur éducationnel que constitue la télévision
s'élève-t-il à un niveau chrétien qui aiderait les
nôtres à pénétrer davantage leur vie des principes
chrétiens ? Ici, comme ailleurs et en Italie, par
exemple, s'élèvent des objections. On prétend que la
pureté, la vertu moralisatrice d'une œuvre quel-
conque, le sens chrétien en un mot, « font sombrer
dans l'ennui qui supprime toute efficacité, si elle est
présentée de façon pas trop simpliste ou trop
ingénue ». « Mais ces objections ne tiennent pas,
écrit un rédacteur de *l'Osservatore Romano*,
(10 octobre 1958), puisque la télévision a également
donné sur les écrans des projections, en tous points
remarquables, où la puissance de l'art s'unissait
à la persuasion éducative. » [...]

— *Conseils de Berthe Bernage*. Vie familiale, vie mondaine, vie sociale, vie personnelle. — Un vol. de 146 pages. Prix franco : 1 050 francs. Librairie P. Téqui, Paris.

Il s'agit de conseils pour la vie quotidienne dont les petits problèmes paraissent sans grandes conséquences. Et pourtant que de vies qui promettaient, et à juste titre, d'avoir tout pour réussir, n'ont pas abouti, ont échoué pour un de ces détails négligeables, pensait-on ! Voici des pages où, sans longueurs, ces petits riens dont la vie est faite sont repris pour en tirer la leçon de choses qui aidera à éviter les regrets de n'avoir pas reçu à temps le conseil nécessaire. Ce sont des conseils de bon sens, avec la pointe d'optimisme et de bienveillance qui les fait mieux accepter.

— *L'Automation* (ses conséquences humaines et sociales), par Maurice Rustant. — Un vol. 13 × 18 cm, de 136 pages. Prix : 405 francs. Les Editions Ouvrières, Paris.

Qu'est-ce que l'automation ? Beaucoup en parlent sans une connaissance nette de ce que veut dire ce vilain mot, mal bâti. Ce n'est pas seulement pour répondre à cette question que ces pages ont été écrites, mais surtout pour examiner les conséquences humaines et sociales qui découlent de cette trouvaille de la technique moderne. Après quelques exemples d'automation, l'auteur entre dans le vif du sujet. Il serait vain, certes, de tourner le dos au progrès. Mais ce serait aller au-devant de la catastrophe de faire passer la technique et l'économique avant l'homme. La machine doit servir et non asservir l'homme.

AOUT 1959

S. 22 AOUT. — Le bulletin de l'Agence **Fides** annonce : 1° la nomination, le 9 juillet, de **Mgr Jean-Baptiste Maury**, évêque coadjuteur de Tarbes et Lourdes, comme archevêque titulaire de Laodicée de Phrygie et délégué apostolique à **Dakar** ; 2° l'érection, le 16 juillet, de la province ecclésiastique de **Kaduna (Nigeria septentrionale)** par élévation de ce diocèse en siège archiépiscopal et métropolitain, lui donnant comme suffragants les diocèses de Jos et d'Oturkpo ; et l'élévation de **Mgr John Mac Carthy**, de la Société des Missions africaines, évêque de Kaduna, à ce nouveau siège métropolitain.

D. 23 AOUT. — A Bléré (Indre-et-Loire), dans un nouveau discours, **M. Michel Debré** dénonce les « campagnes hypocrites » menées contre la **France** et déclare : « Nous ne pouvons laisser nos alliés jouer en faveur des forces qui nous sont hostiles ; la politique de la France en Algérie ne doit être contestée par personne qui souhaite notre alliance. »

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 21 août, de **Mgr Ruben Odio Herrera**, archevêque de **San José de Costa-Rica**, âgé de 58 ans.

— A **Venise**, ouverture, jusqu'au 6 septembre, du 20e Festival international du film. 14 films représentant 11 nations y seront projetés. La France sera représentée par deux films : **la Nuit des espions** de Robert Hossein et **A double tour** de Claude Chabrol.

— Aux **Etats-Unis**, mort du romancier américain **Tiffany Thayer**, âgé de 57 ans, auteur de pièces de théâtre et d'une vingtaine de romans. Il est surtout connu pour son roman **Thirteen Men (Treize hommes)**, qui parut en 1930 et fut un gros succès en librairie.

— Après un séjour de neuf jours en **Yougoslavie**, l'empereur **Haïlé Sélassié** quitte Pola et rentre en **Ethiopie**.

— **M. Malraux**, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, quitte la **France** pour un voyage de trois semaines en **Amérique du Sud**. Il visitera le Brésil, le Pérou, le Chili, l'Argentine et l'Uruguay. A chacun des chefs de ces Etats, il remettra un message personnel du général de Gaulle. Il aura d'importants entretiens politiques, culturels et même économiques, assistera à plusieurs manifestations d'amitié française et prononcera plusieurs discours. Il sera de retour le 13 septembre.

L. 24 AOUT. — **A l'étranger.** — **L'Osservatore Romano** annonce la mort, ce jour même à Frascati (Italie), de **Mgr Nicola Giannattasio**, archevêque titulaire de Pessinus, chanoine du Latran, âgé de 88 ans.

M. 25 AOUT. — **A l'étranger.** — A **Louvain**, ouverture, jusqu'au 28 août, de la 29e Semaine de missiologie. Thème : « L'Eglise devant les cultures non chrétiennes. » Quinze rapports ayant trait à cette question seront présentés par des spécialistes de différents pays.

— En **Irak**, annonce de la condamnation et de l'exécution de cinq officiers et d'un civil coupables d'avoir participé à la tentative de soulèvement de Mossoul, conduite par le colonel Chawaf pour renverser le régime et rattacher l'Irak à la République arabe unie.

— En **Inde**, incursions de troupes chinoises au long de la frontière indo-tibétaine, dans le territoire de Ladakh (Cachemire) et l'Assam. Les postes indiens de Longju et de Kanzimani ont dû se replier.

M. 26 AOUT. — A **Istres**, à bord d'un avion à réaction **Mirage III**, Mme Jacqueline Auriol atteint une vitesse de 2 100 à 2 200 kilomètres-heure, qui représente près de deux fois celle du son.

— A **Alger**, création d'une « Association des élus des départements français de l'Algérie et du Sahara ». Ce mouvement se propose de mettre au service des élus un centre de documentation dans chaque arrondissement et la création d'une école pour la formation des secrétaires de mairie. Le bachaga Boualem en a accepté la présidence.

— Publication au **Journal Officiel** (Lois et décrets, n° 196) du décret du ministre des Finances ouvrant, à titre d'avances sur 1959, des crédits d'un montant de 10 milliards de francs pour le versement anticipé des allocations de scolarité de la loi Barangé du 28 septembre 1951, aux familles des enfants recevant l'enseignement du premier degré. De 1952 à 1958, 130 088 millions ont été versés à l'enseignement public et 24 470 à l'enseignement privé. Depuis 1955, le montant total annuel des versements approche les 30 milliards.

A l'étranger. — Arrivée à **Bonn (Allemagne)** du président **Eisenhower**. Il aura d'importants entretiens avec le chancelier Adenauer.

J. 27 AOUT. — A **Hassi-Messaoud (Sahara)**, célébration de la première messe dans la chapelle Notre-Dame des Sables construite par les Pères Blancs.

— Parti ce matin d'Orly pour une visite de quatre jours en **Algérie**, consacrée essentiellement à prendre contact avec l'armée et à l'inspection des zones opérationnelles ou récemment pacifiées, le **général de Gaulle** arrive à Thiersville-Mascara et repart par hélicoptère pour Saïda, où il prononce une brève allocution, et le Sud-Oranais. Son itinéraire est tenu secret.

A l'étranger. — A **Varsovie**, ouverture, jusqu'au 4 septembre, de la 48e Conférence mondiale de l'Union interparlementaire. 550 délégués de 50 nations y assistent ; la délégation française est conduite par M. Marius Moutet.

— Au **Laos**, fuyant devant l'avance des rebelles, des réfugiés venant du Nord, principalement des régions de Pakseng et de Ban Se, affluent à Louang-Prabang. Les Etats-Unis accordent une aide en crédits et en armes légères permettant d'équiper 4 000 à 5 000 hommes.

— A **New York** (Etats-Unis), départ pour la France du **R. P. Marrec**, l'un des deux religieux français expulsés d'**Haïti**.

— Arrivée à **Londres** du président Eisenhower accueilli par une foule innombrable et enthousiaste. Il aura d'importants entretiens avec M. Mac Millan et le gouvernement.

V. 28 AOUT. — A **Versailles**, ouverture durant trois jours du Conseil national du mouvement familial rural. Il étudiera l'évolution actuelle des milieux ruraux et les problèmes qu'elle soulève aux points de vue social, familial, économique et politique.

— En **Algérie**, le **général de Gaulle** visite la région d'Orléansville et, dans le Constantinois, le secteur de Bordj-Bou-Arreridj.

A l'étranger. — A **Bonn (Allemagne)**, remise à l'ambassadeur soviétique, M. Smirnov, de la réponse du chancelier **Adenauer** au message de

M. Khrouchtchev du 18 août. Le chancelier s'y défend de toute idée de revanche, souhaite une coopération amicale entre l'Allemagne et l'U. R. S. S. et demande la reprise des négociations en vue d'un désarmement contrôlé dans le domaine des armes conventionnelles et des armes nucléaires.

— En **Tunisie**, après plusieurs autres, l'église catholique de **Kairouan** est récupérée par les autorités tunisiennes. Le curé reçoit l'ordre d'évacuer l'église et le presbytère sans délai. Elle sera « reconvertie » et servira de salle de réception et de conférence.

— A **New York**, mort du **Dr Raphaël Lemkin**, qui avait voué sa vie à la lutte contre les massacres. Il avait inventé le terme de « génocide » pour désigner le meurtre étendu à l'échelle de toute une population, de toute une race. Il était âgé de 58 ans.

— A **Turin**, ouverture des jeux Universitaires. 29 nations, dont, pour la première fois, la Chine populaire et la Corée du Nord, y participent. 38 athlètes y représentent la France dans les sept disciplines sportives qui feront l'objet des compétitions.

— La reine Elizabeth d'**Angleterre** reçoit le président **Eisenhower** au château de Balmoral (Ecosse), résidence d'été des souverains britanniques.

S. 29 AOUT. — A Vichy, deux terroristes nord-africains abattent **M. Cherif Benhabyles**, sénateur de Constantine, ancien secrétaire du Conseil de la République. Les assassins Ferath Guerrib et Slimane Madadi, tous deux du F. L. N., sont arrêtés.

— En **Algérie**, le **général de Gaulle** se rend à Tebessa, où il prononce une allocution, puis visite les postes d'Aïn-Touila, El Neridj et Lamy, à la frontière tunisienne.

A l'étranger. — En **Grande-Bretagne**, aux Chequers, résidence d'été des premiers ministres, le président Eisenhower s'entretient avec M. Mac Millan et M. Selwyn Lloyd, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères britanniques.

D. 30 AOUT. — En **Algérie**, dans la région de Frenda (Sud-Oranais), le **général de brigade Gaston Jarrot**, commandant la 4e D. I. M. à Tiaret et la zone Est-Oranais, trouve la mort au cours d'un accident d'hélicoptère. Il avait succédé, au mois de juin dernier, au général Dodelier et dirigeait les opérations dans l'Ouarsenis occidental. Il avait accueilli le général de Gaulle à son arrivée à Saïda, le 27 août. Il était âgé de 55 ans.

— A **Lourdes**, ouverture du pèlerinage international des anciens combattants. 7 000 anciens combattants allemands, italiens, anglais, espagnols, français, 160 anciens combattants musulmans, des délégués de l'American Legion, des officiers de l'armée grecque y participent. Après la messe célébrée à la Grotte par Mgr Cazaux, allocutions du Dr Zeller, président de la Fédération allemande des mutilés et victimes de la guerre, et de M. Alexis Thomas, président de l'Union nationale des combattants.

A l'étranger. — A **Genève**, ouverture, au Bureau international du travail, de la 4e Assemblée plénière de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies, en présence de 220 délégués et observateurs de 46 pays.

— A **Londres**, ouverture, jusqu'au 5 septembre, du Xe Congrès de la Fédération internationale d'astronautique. 700 savants représentant 30 nations y participent. Le Congrès décide de retenir Paris comme siège de la Fédération.

— A **Munich**, ouverture du XVIIe Congrès international de chimie pure et appliquée, en présence des représentants de 40 nations. 550 exposés techniques y seront présentés ainsi que les dernières découvertes faites en chimie.

— Au **Cameroun**, trois terroristes attaquent la Mission catholique de Bonaberi, sur la rive droite du Wouri, face à Douala, et tuent à coups de machette le P. Musselin. C'est le troisième attentat dirigé contre une Mission catholique dans l'ouest du Cameroun, depuis trois mois.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 27 août, de **Mgr Joseph John Annabring**, évêque de Supérior (Etats-Unis). Il était âgé de 59 ans. Il avait été élu à ce siège le 19 janvier 1954.

— Au **Viet-Nam-Sud**, élections législatives. Net succès du parti gouvernemental, le mouvement de révolution nationale, qui obtient 78 sièges et des indépendants qui en obtiennent 34, sur les 123 à pourvoir. Le président Ngo Dinh Diem est assuré de garder le pouvoir.

— Protestation du président Nehru à la Chine au sujet des incursions chinoises, et avertissement que toute agression contre les Etats du Bhoutan et du Sikkim serait considérée comme commise contre l'**Inde** elle-même.

L. 31 AOUT. — A **Lourdes**, ouverture, jusqu'au 3 septembre, du 3e pèlerinage des gitans. 6 000 gitans et tziganes en costumes bariolés, précédés du drapeau bleu de la Vierge de Kazan et de leur musique, défilent dans les rues de la ville pour se rendre à la Grotte. Thème du pèlerinage : « La vie sacramentaire. » Les gitans d'Espagne y participent pour la première fois.

— **M. Ahmed Boukikas**, suppléant de M. Benhabylès, prend sa place au **Sénat** comme représentant de Constantine. Il est fonctionnaire à l'hôpital civil de Philippeville, conseiller municipal et père de neuf enfants.

— Des déclarations faites par le **général de Gaulle** au cours de sa visite en **Algérie**, se révèlent ces grandes lignes de sa politique : poursuivre et terminer la pacification par la destruction totale de la rébellion armée et de l'O. P. A. ; pansement des blessures de cette guerre ; promotion économique, politique, sociale et administrative ; autodétermination des Algériens qui fixeront eux-mêmes leur destin.

A l'étranger. — Dans le nord du **Laos**, 3 500 rebelles Pathet-Lao, appuyés par le Viet-Minh, lance une offensive sur le front nord-est, à 40 kilomètres de la place forte de Sam-Neua. Cinq postes laotiens tombent entre leurs mains.

— A l'occasion du 20e anniversaire du déclenchement de la seconde guerre mondiale, le chancelier **Adenauer**, de sa résidence de Cadenabbia, sur le lac de Côme, où il passe ses vacances, adresse un message de conciliation et d'amitié à la Pologne.

— Le **Dr Klaus Fuchs**, l'espion atomique anglais récemment libéré, réfugié à Berlin-Est, est nommé directeur adjoint de l'Institut central de physique nucléaire de l'**Allemagne orientale**.

— A **New York**, au siège des Nations Unies, ouverture du premier Congrès international d'océanographie. 500 savants venus de 38 pays, notamment des Etats-Unis, d'U. R. S. S., de France et du Japon y participent. Le commandant Cousteau et son équipe y représentent la France.

— A **Phnom-Penh**, attentat contre les souverains du **Cambodge**. Le roi Norodom et la reine Sisowath échappent miraculeusement à la mort.

— En **Argentine**, le président Frondizi signe le décret autorisant le fonctionnement de l'Université catholique de Cordoba, fondée il y a trois ans, par Mgr Lafitte, récemment décédé, et dirigée par les Pères Jésuites. Elle délivrera les grades et diplômes académiques légaux, mais ne recevra aucun subside de l'Etat. 450 étudiants y sont actuellement inscrits, qui reçoivent les divers enseignements d'une centaine de professeurs.

— A **Londres**, entretien entre le président Eisenhower et M. Castiella, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, sur l'aide économique et

militaire américaine à l'Espagne. Invitation du général Franco au président Eisenhower pour une prochaine visite en Espagne.

SEPTEMBRE 1959

M. 1er SEPT. — A **Tours**, ouverture, jusqu'au 8 septembre, du Ve Congrès de l'Association internationale atlantique, qui groupe les 15 pays de l'O. T. A. N. Trois importants colloques y auront lieu sur les thèmes suivants : harmonisation des politiques au sein de l'O. T. A. N.; analyse de la politique actuelle; problèmes de la coopération économique européenne et atlantique.

— Le quotidien national du parti socialiste S. F. I. O., le **Populaire** de Paris, reprend sa publication.

— A **Lourdes**, troisième journée du pèlerinage international des anciens combattants. Au cours d'une cérémonie qui leur est réservée, les 160 anciens combattants musulmans, rassemblés devant la Grotte, chantent des cantiques à la Vierge. Dans l'après-midi, M. Triboulet, ministre des Anciens Combattants, dans une vibrante allocution, exalte la fraternité franco-musulmane.

— A **Casablanca**, réunion, pour la première fois, dans une autre capitale que Le Caire, de la 32e session du Conseil politique de la Ligue arabe. Deux grands sujets domineront les débats : l'Algérie, Israël. Le rapprochement Nasser-Kassem sera à l'ordre du jour. Deux pays arabes se sont abstenus : l'Irak, la Tunisie.

— Publication au **Journal Officiel** (Lois et décrets, n° 200) du décret du 29 août du ministre du Travail, fixant les conditions d'application de l'ordonnance du 7 janvier tendant à favoriser l'association ou l'intéressement des travailleurs à l'entreprise. (Cf. **D. C.**, n° 1302 du 26 avril 1959, col. 563.)

— Au même journal, publication du décret du 28 août et d'un arrêté du ministre de l'Education nationale, complétant les textes législatifs de janvier (cf. **D. C.**, n° 1297 du 15 février 1959, col. 248) sur la réforme du baccalauréat. Précédés d'un « rapport » qui justifie les mesures déjà prises et celles qui s'y ajoutent, ils exposent, entre autres, les conditions dans lesquelles les candidats bacheliers acquerront leur grade dès 1960.

— En **Algérie**, le **général de Gaulle** arrive à Tizi-Ouzou où il tient une conférence consacrée à la mise en œuvre du plan de Constantine en Kabylie. Il rend visite au général Faure à Tizi-Hibel, puis, au P. C. « Artois » de l'opération « Jumelles » où il s'entretient avec les généraux Challe, Massu, Faure et Gracieux et MM. Delouvrier, délégué général, et Guillaumat, ministre de la Défense nationale. Après une visite au poste du col des Chèvres, il arrive à Telergma et repart pour Orly.

A l'étranger. — A **Chypre**, le nouveau mouvement clandestin Kem, d'opposition aux accords de Zurich, menace de mort MM. Caramanlis et Averoff, premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Grèce, s'ils viennent dans l'île.

— A **Columbia (Etats-Unis)**, ouverture durant cinq jours du VIIIe Congrès des étudiants arabes aux Etats-Unis. 500 étudiants présents sur les 4 000 que compte l'Association. Les bases d'une coopération accrue entre les Etats-Unis et le monde arabe y seront étudiées.

— A **Londres**, le président **Eisenhower** reçoit ses anciens compagnons d'armes, les maréchaux Alexander, Brooke, Montgomery et M. Winston Churchill.

M. 2 SEPT. — Annonce de la mort, à Paris, de **Georges Lefebvre**, professeur honoraire à la Sorbonne, âgé de 80 ans. Originaire de Lille, il avait enseigné l'histoire dans plusieurs lycées de Paris et de province, dans les Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, avant d'être nommé, en 1937, titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur cette période de notre histoire, notamment **la Grande Peur de 1789**, **les Thermidoriens**, **la Question agraire au temps de la Terreur**, et d'autres sur le Directoire, Napoléon, la Monarchie de juillet. Il était président de la Société des études robespierristes et directeur des Annales historiques de la Révolution française.

— Arrivée à **Paris** du président **Eisenhower**, accueilli par le général de Gaulle et une foule enthousiaste. Il aura d'importants entretiens avec le Général, sera reçu à l'Hôtel de ville de Paris et repartira le 4 septembre.

A l'étranger. — A **Genève**, ouverture jusqu'au 12 septembre des 14e Rencontres internationales. Thème : « Le travail et l'homme. » Principaux orateurs : M. Morse, directeur général du B. I. T. ; MM. Louis Armand, Jules Moch, Georges Lefranc (France), Adolf Berle (Etats-Unis), Carlo Levi (Italie), Alexandre de Murat (Suisse), Frantsiev (U. R. S. S.).

— En **Inde**, intensification des incursions de troupes chinoises, sur la frontière thibétaine, dans le Cachemire, l'Assam et le Bhoutan, tout au long de la ligne Mac Mahon tracée en 1914 à la Conférence de Simla. Cette frontière, quoiqu'elle n'ait jamais fait l'objet de revendications officielles, est contestée par la Chine, et certaines zones indiennes figurent couramment sur les cartes chinoises comme faisant partie du territoire chinois. Ferme attitude du gouvernement indien, envoi de renforts dans les zones menacées.

— MM. Segni et Pella, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères d'Italie, quittent Rome pour Paris où ils auront des entretiens avec le président Eisenhower.

— A **Londres**, fin des entretiens Eisenhower-Mac Millan. Accord total anglo-américain sur deux points essentiels : nécessité d'une négociation permanente Est-Ouest; reprise « vigoureuse » des négociations sur le désarmement.

J. 3 SEPT. — A **Treichville (Abidjan, Côte-d'Ivoire)**, ouverture du Congrès national du R. D. A. (parti du rassemblement démocratique africain). 800 délégués de partis, plusieurs chefs de gouvernements, dont ceux du Niger, de la Haute-Volta, du Congo et du Tchad, réunis autour de M. Houphouët-Boigny, président du parti, y discuteront, durant trois jours, de la structure de la Communauté.

— A Paris, le président **Eisenhower** reçoit M. Luns, président en exercice du Conseil de l'O. T. A. N., et M. Spaak, secrétaire général, et rend visite au Conseil permanent atlantique. Puis il reçoit MM. Segni et Pella, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères d'Italie. Enfin, il est reçu et s'entretient avec le général de Gaulle au château de Rambouillet.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de **Mgr Romolo Carboni**, archevêque titulaire de Sidon, actuellement délégué apostolique en Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie, comme nonce apostolique au Pérou.

— Le même journal annonce la nomination du **R. P. Roberto Tucci**, S. J., comme nouveau directeur de la revue **la Civiltà cattolica**. Né à Naples en 1921, docteur en philosophie à l'Université de sa ville natale et en théologie à l'Université pontificale grégorienne, il enseigna la théologie dogmatique à la Faculté de théologie des Jésuites de Naples et, durant cette période, fut chargé de la direction du **Digest Religioso**. Depuis quatre ans, il faisait partie de la rédaction de **la Civiltà cattolica** dans la section théologique, en particulier pour les questions regardant le monde protestant. Il succède au R. P. Calogero Gliozzo qui dirigeait la célèbre revue jésuite depuis 1955.

**Imprimerie « Maison de la Bonne Presse »,
5, rue Bayard, Paris-8e.** *Le directeur :* JOSEPH MATHERON.

LA DOCUMENTATION

CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Union Française : 1 an, **1575** frs : 6 mois, **825** frs. ● Canada et U. S. A., « Périodica » : 1 an, **5,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Suisse : **20** frs suisses - Belgique : **210** frs belges. ● Autres pays . 1 an, **2125** frs ; 6 mois, **1125** frs.

PRIX DU NUMÉRO : 70 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **52 frs 50** plus le port. Numéros des années précédentes : **100 f.** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande · **865 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux).

SOMMAIRE DU NUMERO 1 315 — 1er NOV. 19